

LA QUESTION DU GENRE DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BASSIN DU LAC TCHAD



Remerciements

Nous tenons à remercier le Groupe URD et le projet RESILAC pour la confiance placée en l'équipe proposée par le Cabinet CERAC. Nous remercions particulièrement Paloma CASASECA (Réf. Pilier 4) et Oumarou IBRAHIM HAMIDOU (Réf. Pilier 2) pour leur accompagnement durant tout le processus de cette étude. Aux coordinateurs nationaux et aux responsables piliers des quatre pays d'intervention de RESILAC, aux chefs de base d'ACF et à tous les membres des équipes terrain, nous disons merci pour la facilitation des missions sur le terrain. Enfin nous remercions Florence CHATOT (chargée de recherche, d'évaluation et de formation Groupe URD), Marion VAN DE PLASSCHE (chargée des contrats bailleurs, du reporting et de la communication, RESILAC) et Pierre BRUNET (chargé édition et traduction, Groupe URD) pour leurs apports et relecture de l'étude.

Enfin, nos remerciements vont à l'endroit de tous les acteurs - femmes, hommes, jeunes, chefs locaux, autorités administratives, municipales et traditionnelles, agents des services de l'État, etc. - qui ont bien voulu nous accorder des entretiens dans le cadre de cette étude. Nous pensons particulièrement à ceux qui ont dû aller plus tard aux champs ou qui en sont revenus plus tôt pour nous écouter.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	2
Acronymes	4
Note sur les auteurs	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
INTRODUCTION	8
1. Le contexte de l'étude	8
2. Objectifs de l'étude	11
MÉTHODOLOGIE	12
1. Les définitions	12
1.1. Le concept de « genre »	12
1.2. Le bassin du lac Tchad	13
2. Identification des sites	14
3. Outils de collecte des données et grille des questions	15
4. Identification des informateurs clés	16
5. Collecte des données de terrain	16
6. Limites et contraintes du terrain	17
LE GENRE DANS UN CONTEXTE DE CRISE DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD	19
1. Les perceptions « émiqes » et collectives sur les femmes : les regards croisés	19
1.1. Les instances de recours et leur usage	22
1.2. Participation sociopolitique des femmes	22
1.3. Inclusion économique et autonomie financière des femmes	23
1.4. De l'accès au foncier	25
1.5. De la scolarisation des filles	27
1.6. Femmes modèles et modèles de femmes	30
2. Le genre et la crise sécuritaire dans le bassin du lac Tchad : état des lieux	32
2. 33	
2.1. Les interventions des acteurs humanitaires et du développement : une aubaine pour les femmes 33	
2.2. L'agent villageois : un cas-école dans l'accompagnement des femmes	44
2.3. Les effets pervers de l'aide : l'agrément, un moyen de captation des ressources	45
3. Femmes et développement socio-économique local	46
3.1. La place des femmes dans l'économie locale	48
3.2. De l'autonomie à... : les ambitions exprimées	49
4. Recommandations des acteurs	51
CONCLUSION : l'équité des genres est possible	52
BIBLIOGRAPHIE	54
ANNEXE	55
Grille des questions	56

Acronymes

AGR :	Activité génératrice de revenus
AVEC :	Association villageoise d'épargne et de crédit
BEPC :	Brevet de fin d'études du premier cycle
BLT :	Bassin du lac Tchad
CEDEF :	Convention pour l'élimination de toutes discriminations à l'égard de la femme
CEP :	Champ-école paysan
CERAC :	Cabinet d'Études, de Recherche et d'Appui-Conseil
CM1-CM2 :	Cours moyen 1 ^{re} année et cours moyen 2 ^e année, correspondant respectivement à l'avant-dernière et à la dernière année des études primaires au Niger et au Tchad
DAC/POR :	Direction de l'action coopérative et de la promotion des organisations rurales
EDS-MICS :	Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples
HIMO :	(Activités) à Haute intensité de main-d'œuvre
MMD :	Mata masu dubara
ONG :	Organisation non gouvernementale
RESILAC :	Redressement Économique et Social Inclusif du Lac Tchad
OSC :	Organisation de la société civile
PV :	Procès-verbal
SCOOPS :	Société coopérative simplifiée
URD :	Urgence Réhabilitation et Développement

Note sur les auteurs

Kalilou SEYDOU MOUSSA, est socio-anthropologue, diplômé de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) de Marseille. Il a évolué au sein du Laboratoire d'Études et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL) entre 2003 et 2018, et a enseigné à l'Université de Tahoua. Il se consacre depuis 2020 à la rédaction d'une thèse sur les acteurs stratégiques dans une arène du Développement Local au Niger. Il travaille en parallèle pour le compte d'ONG et de projets humanitaires ou de développement en tant que consultant indépendant ou dans le cadre du Cabinet CERAC dont il est membre associé.

Dr. Oumarou HAMANI est socio-anthropologue, diplômé de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) de Marseille, enseignant-chercheur à l'Université de Niamey, chercheur au Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL). Il en est le Secrétaire général depuis 2012 et le Directeur scientifique depuis février 2021. Dr. Oumarou HAMANI a participé en tant que chercheur à divers travaux de recherches, de colloques et ateliers tant au niveau national qu'international. Il est auteur ou coauteur de multiples publications scientifiques.

Dr. Nana Aichatou ISSALEY est socio-anthropologue, diplômée de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) de Marseille, enseignante-chercheuse à l'Université de Zinder et chercheuse au LASDEL depuis 2006. Dr. Nana Aichatou a aussi participé à divers travaux de recherches, de colloques et ateliers tant au niveau national qu'international. Elle est auteure ou coauteure de multiples publications scientifiques.

Dr. Azizou CHEHOU est psychopédagogue de formation, enseignant dans des instituts et universités du Niger. Il est très investi depuis plus de dix ans dans des actions de la société civile, notamment sur les questions d'immigration, de développement, de genre, de jeunesse, de citoyenneté et de paix. Il contribue à la production de connaissances dans les sphères de son engagement citoyen.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le projet RESILAC (Redressement Économique et Social Inclusif du Lac Tchad) - qui intervient au Niger, Nigéria, Cameroun et Tchad - a pour objectif de contribuer au redressement économique et au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires de la région du lac Tchad les plus impactés par la crise sécuritaire et par le changement climatique. RESILAC a commandité une étude en vue de mener une analyse approfondie de l'évolution du statut de la femme dans les territoires d'intervention du projet pour servir à orienter les actions de développement. L'analyse vise à comprendre globalement la place du genre dans le développement socio-économique dans le bassin du lac Tchad et spécifiquement à : (i) dresser un état des lieux de l'évolution des conditions socio-économiques et politiques des femmes (ii) rendre compte des perceptions collectives des populations vis-à-vis de l'intégration des femmes et (iii), analyser le lien entre autonomisation des femmes et développement socio-économique local.

Les localités de l'étude ont été choisies en collaboration avec les coordinations nationales du projet et ce sont au total dix localités qui ont été concernées : Yambal, Issari et Adebour au Niger, Fariya et Kolori au Nigéria, Mora et Mindiff au Cameroun et Nguelia, Midikoura et Bagasola au Tchad. L'équipe de recherche a adopté une démarche purement qualitative avec des outils de collecte comme l'entretien semi-directif, l'entretien de groupe, le focus group, l'observation, les études de cas et la technique de recension. Au total, 97 entretiens individuels, 41 entretiens de groupe, 9 séances d'observations, 30 séances de recension et 4 études de cas ont été réalisés dans les quatre pays durant 60 jours de terrain. L'analyse du genre par l'entrée « Femmes » a été très porteuse pour la conduite globale de l'étude, la production et l'analyse des données ainsi que la construction des constats ci-après.

TROIS GRANDS CONSTATS SE DÉGAGENT À L'ISSUE DE CETTE ÉTUDE :

- (1) L'environnement social du bassin du lac Tchad est caractérisé par la présence de perceptions émiques (les femmes à l'égard d'elles-mêmes) et collectives à l'égard de la femme qui définissent la place et le statut de celle-ci dans la zone. Les femmes recourent peu ou pas à des instances qui, pour la plupart, sont dirigées par des hommes. Par ailleurs, elles jouent un rôle de second plan sur le terrain politique alors qu'elles sont réputées être de grandes mobilisatrices. Enfin, elles ont un accès limité au foncier et, même lorsqu'elles sont inscrites à l'école, elles ont moins de chance que les hommes de poursuivre leurs études ne serait-ce qu'au-delà du primaire, et ce pour plusieurs raisons. Pourtant, les quatre États ont ratifié des conventions et traités internationaux comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ils ont également adopté des plans genre nationaux, des politiques de promotion de la femme par l'adoption de quotas ou la parité dans les fonctions électives et les nominations.

(2) La crise sécuritaire qui sévit dans le bassin du lac Tchad depuis 2009 a contribué à modifier la place et le statut de la femme en la mettant en avant sur la scène du développement et dans la sphère publique, provoquant ainsi des mutations profondes dans le fonctionnement de la famille et de la société en général. La gravité et la durée de la crise ont bousculé certaines considérations sociales et culturelles et amené les hommes à accepter ce qu'ils refusaient auparavant. De même, les communautés tolèrent désormais ce qu'elles trouvaient anormal avant la crise. Les apports des acteurs humanitaires et du développement parmi lesquels se trouve le projet RESILAC ont contribué à repousser ces perceptions et à permettre aux femmes de la zone d'avoir une certaine autonomie financière et une place dans la sphère publique, des acquis perceptibles dans toute la région de l'étude, mais encore fragiles.

(3) Les discours des acteurs enquêtés magnifient la femme comme actrice incontournable du développement socio-économique local, mais ces possibilités sont loin de la réalité parce que les femmes n'arrivent pas à jouer pleinement leur rôle du fait de l'environnement social et culturel. Pour autant, leur place et leur rôle dans l'économie locale sont très confortables parce qu'elles détiennent les rênes du petit commerce local (jusqu'à 100 % dans certaines localités). Elles sont conscientes du pouvoir que ce statut leur confère et se réjouissent que cela pèse parfois dans les prises de décisions au sein des communautés. Certaines ont même l'ambition de participer prochainement à des élections dans leurs localités.

Les changements constatés grâce aux effets combinés de la crise et des actions des opérateurs humanitaires prouvent que la promotion du genre impacte positivement le bassin du lac Tchad. Il faut donc consolider les acquis et multiplier les initiatives en construisant sur les facteurs de changement relevés.

INTRODUCTION

1. Le contexte de l'étude

Selon le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA)¹, le conflit qui a éclaté en 2009 dans le bassin du lac Tchad a affecté quelque 17 millions de personnes dans les zones les plus touchées au nord-est du Nigéria, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, à l'ouest du Tchad et au sud-ouest du Niger. En juin 2021, OCHA avait estimé à 10,2 millions les personnes dans le besoin dans la zone, à 2,8 millions le nombre de déplacés internes dont 322 000 au Cameroun, 402 000 au Tchad, 105 000 au Niger et 2 millions au Nigéria. Les personnes réfugiées dans le bassin du lac Tchad étaient quant à elles estimées à 260 000. Cette crise qui est rentrée dans sa treizième année a aussi affecté chaque aspect de la vie quotidienne de toutes les catégories sociales des populations de la zone. La destruction des moyens de subsistance, la perte des actifs financiers et de production, l'insécurité alimentaire, la fermeture des marchés, la destruction des infrastructures (routes, centrales électriques, réseaux de télécommunication, etc.), la fragilisation de la situation sanitaire, l'accès limité voire l'absence de possibilité de l'éducation, l'insuffisance d'eau potable, la séparation des familles, la violence physique et sexuelle, le mariage d'enfants, le mariage précoce et le mariage forcé sont les maux majeurs provoqués ou exacerbés par ledit conflit.

Selon Oxfam², le conflit a également contribué à une évolution des dynamiques de genre dans la région et a eu des conséquences à la fois positives et négatives sur toutes les catégories socioprofessionnelles. À cause de la crise par exemple, en l'absence des hommes dont elles sont séparées ou qui sont décédés morts ou encore qui ont rejoint les parties en conflit³, les femmes se sont souvent retrouvées seules à endosser le rôle de soutien principal de leur foyer, alors qu'elles étaient déjà chargées des tâches ménagères et des enfants, et qu'elles n'ont ni le niveau d'éducation suffisant ni les moyens financiers pour mener des activités commerciales. Cette évolution des rôles n'a pas manqué de provoquer certains changements au sein des communautés de la région. En outre, une étude menée par l'ONG Plan international sur les adolescentes comprises dans deux tranches d'âges (de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans) a relevé que les incidences de la crise prolongée sur les adolescentes sont différentes par rapport aux garçons adolescents et aux femmes⁴. En effet, les adolescentes ont fait partie des stratégies d'adaptation des familles, qui ont marié les enfants et les adolescentes pour diminuer les charges des ménages.

¹ Aperçu humanitaire, février 2017

² Note d'information mars 2018

³ Le rapport a notamment relevé que des adolescent·e·s et des jeunes ont aussi rejoint les parties au conflit en participant aux groupes d'autodéfense qui jouent un rôle majeur dans la lutte contre Boko Haram dans l'ensemble des quatre pays.

⁴ Plan international, *Les filles dans la crise : voix du bassin du lac Tchad*, août 2018.

C'est dans le contexte de cette crise multidimensionnelle que le projet RESILAC (« Redressement Économique et Social Inclusif du Lac Tchad ») a été lancé en 2018. Cofinancé par l'Union européenne (Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique) et l'Agence française de développement (AFD) pour une durée de quatre ans (2018-2021) avec une extension d'un an (2022), RESILAC est mis en œuvre par un consortium international composé d'Action contre la Faim (chef de file), CARE International et le Groupe Urgence Réhabilitation Développement (URD), également en partenariat avec le réseau du CCFD – Terre Solidaire, Search For Common Ground (SFCG) et des organisations locales dans les quatre pays d'intervention (Niger, Nigéria, Cameroun et Tchad). Ce projet vise à contribuer au redressement économique et au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires du bassin du lac Tchad (BLT) les plus impactés par la crise sécuritaire et le changement climatique. Le projet RESILAC est structuré autour de quatre axes d'intervention (piliers) :

- **Pilier 1** : renforcement du capital humain et de la cohésion sociale, en améliorant la cohésion sociale de la population, notamment via un appui au développement territorial et un accompagnement psychosocial
- **Pilier 2** : redressement économique et résilience des populations, en créant des emplois sur des chantiers de réhabilitation d'infrastructures communautaires et en soutenant le micro-entrepreneuriat agricole et l'apprentissage.
- **Pilier 3** : renforcement institutionnel visant à améliorer la gouvernance des communes pour une meilleure gestion des territoires et des ressources naturelles (GRN).
- **Pilier 4** : production de connaissances pour optimiser la qualité des activités du projet en contexte de crise et pour la prise de décisions des acteurs locaux.

La question du genre - et particulièrement celle de l'autonomisation et du leadership des femmes - est un sujet transversal, clé pour la stabilité et le développement durable. À ce titre, il a donc été pris en compte par le projet RESILAC dans sa programmation et ses actions, notamment via la mise en œuvre des activités de promotion de l'autonomisation socio-économique des femmes, des activités de redressement économiques et d'insertion des jeunes, des activités de protection, prévention et réponse aux violences basées sur le genre (VBG), ainsi que des activités de promotion de la participation équitable des hommes et des femmes à toutes les étapes de la réponse.

L'étude sur l'évaluation d'impact genre de la réponse de CARE à la crise du bassin du lac Tchad⁵ a montré que les actions des humanitaires dans leur réponse à la crise ont induit des changements au sein des communautés par rapport à cette question. La combinaison d'assistance aux besoins primaires comme le *cash* et les petits ruminants avec les activités comme les AVEC et les appuis en AGR ont entraîné un meilleur engagement et plus de *leadership* des femmes en ce qui concerne leur participation aux prises de décisions au

⁵ Évaluation d'impact Genre de la réponse de CARE à la crise du Bassin du Lac Tchad au Cameroun, Niger et Tchad, août 2018

sein des ménages et de la communauté. Dans le même temps, le rapport souligne que malgré l'effort déployé dans le cadre de la participation des femmes aux prises de décisions, la participation est loin d'être équitable entre les femmes et les hommes au sein des différentes organisations communautaires de base. À l'exception des activités qui leur sont spécifiques, les femmes n'occupent pas du tout de postes décisionnels dans les OSC locales : elles jouent soit un rôle de second plan, soit des rôles liés à leurs activités/tâches traditionnelles, soit une simple « présence » pour répondre aux exigences de CARE International.

D'autres rapports - notamment le rapport de l'étude régionale de recherche sur les impacts contrastés de la crise sécuritaire sur les situations foncières dans la région du Lac Tchad⁶ - ont souligné la persistance de fortes inégalités entre hommes et femmes, ces dernières restant toujours en arrière-plan en termes de développement humain. Ce rapport confirme également l'existence d'une forte inégalité d'accès aux ressources foncières entre hommes et femmes, situation renforcée par la crise sécuritaire, où le taux de multi-activités des femmes semble particulièrement affaibli.

En ce sens, une analyse approfondie de l'évolution des dynamiques de genre en lien avec le développement socio-économique local dans les territoires d'intervention du projet servirait à orienter les actions de développement. Pour répondre à cet objectif, le projet RESILAC a commandité une étude sur le genre dans les pays d'intervention du projet (Niger, Nigéria, Cameroun et Tchad) sous la coordination du Cabinet d'Études, de Recherche et d'Appui-Conseil (CERAC).

Il s'agit d'une étude et non d'une évaluation : elle ne recherche donc pas les points faibles et les points forts des actions du projet RESILAC, mais prend en compte ses apports au niveau de la promotion du genre dans le bassin du lac Tchad.

⁶ Rapport d'étude, *Les impacts contrastés de la crise sécuritaire sur les situations foncières dans la région du Lac Tchad*, Groupe URD, juillet 2020.

2. Objectifs de l'étude

Cette recherche se distingue d'une évaluation en ce qu'elle ne cherche pas à juger de la qualité du projet dans son ensemble, mais plutôt à comprendre la place du genre dans le développement socio-économique : l'évolution du statut de la femme et impact de la crise sécuritaire dans le BLT (Tchad, Cameroun, Niger et Nigéria).

Plus spécifiquement, l'étude s'attachera à :

- 1) Dresser un état des lieux de l'évolution des conditions socio-économiques et politiques des femmes et leur rôle dans l'économie locale et familiale depuis la crise.** Il s'agit ici d'explorer de manière approfondie, à partir des catégories socioprofessionnelles identifiées dans les localités de l'étude, les impacts tant positifs que négatifs de la crise sur les conditions socio-économiques et politiques des femmes. Cela signifie notamment prendre en compte la redéfinition des rôles, le *leadership* féminin et ses influences sur l'environnement immédiat, ainsi que les changements induits sur le statut de la femme.
- 2) Rendre compte des perceptions collectives des populations vis-à-vis de l'intégration des femmes,** explorant les barrières d'accès et les leviers de changement quant à l'accès et à la gestion aux/des ressources productives ainsi que leur rôle dans la gestion des filets sociaux : planification, mise en œuvre et suivi. La question des perceptions s'orientera aussi sur l'auto-perception des femmes par rapport à leur statut ainsi que leur autonomisation. Explorer les perceptions, c'est également prendre en compte les aspects liés au handicap (la crise a créé des situations de handicap), à la situation matrimoniale, à la participation aux prises des décisions dans la communauté et aux moyens de recours dont elles disposent et qu'elles utilisent ou non. Enfin, la question des effets inattendus de l'aide sera explorée dans le cadre des perceptions.
- 3) Analyser le lien entre l'autonomisation économique des femmes,** le renforcement des compétences, des connaissances techniques et du *leadership* des femmes, avec le développement socio-économique local à travers des études de cas. Au-delà des facteurs d'autonomisation des femmes et de leurs liens avec le développement socio-économique local, l'étude va également explorer l'usage que font les femmes de leur autonomie sociale, économique et politique.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour la collecte est essentiellement qualitative, les données sont produites à partir d'entretiens semi-directifs et de *focus groups* avec divers informateurs clés. Elles ont été complétées par des observations sur les capacités de mobilisation des femmes, les magasins de stockage, les champs-école paysans (CEP), les rencontres des femmes, les réunions des AVEC, etc.

Le traitement des données a été manuel et la réflexion s'est basée sur l'analyse de contenu qui a permis de découper le contenu du verbatim en des unités de signification tout en s'assurant que les éléments de signification reliés aux codes sont identifiables et retrouvables. Ces unités ont ensuite été regroupées dans des thématiques qui tiennent compte de l'objectif de l'étude et qui ressortent clairement le point de vue des enquêtés. Ces thèmes retenus ont servi de base pour la rédaction du présent rapport.

L'analyse s'est organisée autour de deux volets conduits de manière synchrone et qui se sont alimentés l'un l'autre. Le premier volet - organisé autour d'entretiens avec les acteurs locaux, d'observations et d'études de cas - a permis de comprendre le statut et la place de la femme dans le bassin du lac Tchad, ainsi que la question du genre dans le contexte de la crise et la place de la femme dans le développement socio-économique local. Le second volet - basé sur l'analyse documentaire et des entretiens avec les acteurs de mise en œuvre du projet ainsi que des institutions intervenant sur les questions de genre - a permis de comprendre les représentations et dynamiques des intervenants extérieurs et leurs apports.

Enfin, pour contourner la subjectivité, la triangulation des données a été utilisée et un exercice de clarification sémantique a semblé nécessaire pour saisir les concepts de « genre » et de « bassin du lac Tchad » qui semblent aller de soi pour tout le monde, mais que la démarche scientifique exige d'interroger en s'accordant sur une définition claire de ces termes.

1. Les définitions

1.1. Le concept de « genre »

De nombreux travaux rappellent la place qu'occupe le concept de « genre » dans l'analyse des changements et de l'organisation des sociétés humaines. S'il remonte aux années 1970, ce concept issu des sciences sociales n'en finit pas de susciter intérêt et inquiétudes. À l'origine définie comme « l'étude des rapports sociaux de sexe », la problématique du genre interroge « les inégalités entre sexes socialement construites » (Omer-Houseaux, F., 2008 : 4). À partir des années 1990, cette définition du genre a évolué pour signifier « l'ensemble des discours qui produisent la différence des sexes et plus

généralement la construction sociale de la différence sexuelle ». Cette conception marque une rupture avec la définition initiale des années 1970 puisque le genre renvoie désormais aux rapports structurés par une domination du « masculin » sur le « féminin » (*ibid.*). La construction sociale de la différence sexuelle se manifeste dans « les comportements, la définition des statuts différenciés selon le sexe, la distribution inégale des ressources et des espaces sociaux entre hommes et femmes » (Revillard A., De Verdalle, L., 2006 : 3). De plus, le genre s'entend comme « les significations et les valeurs socialement rattachées au masculin et au féminin, significations qui participent de l'organisation de la vie sociale ». Le genre est de ce point de vue un élément qui structure l'organisation de toute société.

En outre, le concept de genre met particulièrement l'accent sur les rapports entre les hommes et les femmes dans une organisation sociale ou un espace donné. Il permet d'analyser les relations complexes et évolutives qui existent entre eux, afin de prendre conscience des particularités et des disparités entre les hommes et les femmes, différences socialement et culturellement construites.

Enfin, le genre semble être utilisé comme un « slogan » dans l'engagement contre les inégalités dont les femmes sont victimes, appelant par là même une reconsidération du rôle des femmes dans les systèmes de production et de décision. Dans les interventions de développement, comme pour le projet RESILAC, une étude sur le « genre » s'intéresse aux statuts socialement définis entre hommes et femmes, ainsi qu'à la manière dont cette différence impacte les offres proposées aux communautés.

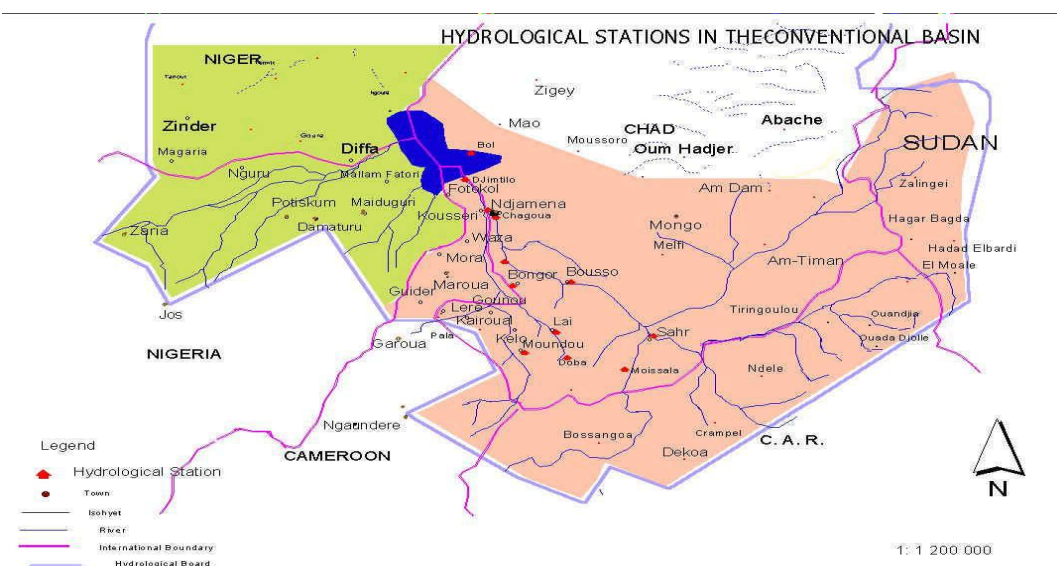
Les termes de femme et d'homme sont des catégories démographiques et sociales. Du point de vue social ou sociologique, ce sont des catégories qui ne sont pas fixes : elles peuvent contenir plusieurs sous-catégories sociales et professionnelles [adolescent(e)s, marié(e)s, filles, garçons, leaders, bénéficiaires, non-bénéficiaires, déplacé(e)s, etc.].

1.2. Le bassin du lac Tchad

Le lac Tchad est situé dans le centre de l'Afrique, entre 12° 20' et 14° 20' de latitude nord et 13° 00' et 15° 20' de longitude est. Le terme « bassin du lac Tchad » a plusieurs acceptions. Le bassin hydrographique actif reçoit les pluies alimentant actuellement le lac. Il est bordé au sud par la dorsale centrafricaine et les monts de l'Adamaoua et au Sud-ouest par le plateau de Jos. Il est constitué pour l'essentiel du bassin du Chari et de son affluent, le Logone (610 000 km²), et du bassin de la Komadougou Yobé (174 000 km²), en plus des petits bassins du Yedseram et du Ngadda au Nigéria (environ 30 000 km²). Le bassin conventionnel est une entité juridique délimitée par la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) pour gérer les ressources en eau communes aux pays membres. Il couvrait à sa création en 1964 une superficie de 427 300 km² entre 9° 30' et 16° de latitude nord et entre 11° et 17° de longitude est. Ses limites ont été étendues avec l'adhésion à la CBLT de la République centrafricaine en 1994. Il couvrait 967 000 km² en 2013. Le bassin oro-hydrographique est compris entre 6° et 24° de latitude nord, 8° et

24° de longitude est. Il est partagé entre l'Algérie, la Libye, le Cameroun, le Nigéria, le Niger, la République centrafricaine, le Soudan et le Tchad et couvre une superficie de 2 397 420 km². C'est ce bassin, dont les deux tiers sont actuellement situés en zone désertique, qui alimentait le Méga-lac Tchad qui existait entre 8000 et 3000 ans BP et couvrait près de 350 000 km² (Jacques L., 2015, p. 20-22).

Carte 1 : Bassin conventionnel (stations hydrogéologiques)



Source : CBLT⁷

2. Identification des sites

Les sites de l'étude ont été identifiés par les consultants pays en collaboration avec les coordinateurs nationaux du projet RESILAC dans chaque pays. Les critères qui ont guidé le choix des sites sont :

- ▶ Localité d'intervention du projet ;
- ▶ Village d'amorce de préférence pour prendre en compte la durée de l'action dans les localités ;
- ▶ Paquet d'activités : la mise en œuvre de l'ensemble des piliers dans la localité ;
- ▶ Possibilité de comparaison (village d'amorce/village de déploiement, zone

⁷ Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectée par la crise Boko Haram, Commission du Bassin du Lac Tchad et Commission de l'Union africaine, août 2018.

périurbaine/zone rurale).

Les localités concernées par l'étude sont répertoriées dans le tableau récapitulatif suivant.

Tableau 1 : Récapitulatif des localités de l'étude

PAYS	CHERCHEUR	SITES RETENUS
Niger	Kalilou Seydou Moussa	Commune de Nguigmi : Yambal Commune de Chétimari : Issari Commune de Mainé Soroa : Adebour
Nigéria	Azizou Chehou	Jere LGA : Fariya et Kolori
Cameroun	Oumarou Hamani	Commune de Mora Commune de Mindiff
Tchad	Nana Aichatou Issaley	Nguelia, Midikoura, Bagasola

3. Outils de collecte des données et grille des questions

Les outils utilisés sont des « classiques » des études qualitatives : entretiens *focus groups*, entretiens de groupe, études de cas et observations. Nous avons aussi fait recours à la technique de recension.

- ▶ **Les entretiens** : des entretiens individuels et semi-directifs ont été conduits sur la base d'une grille de questions préétablie et validée par l'équipe du projet. Les questions ont été formulées selon les catégories d'acteurs à rencontrer ;
- ▶ **Les *focus groups*** : les focus groups ont concerné les individus présentant les mêmes caractéristiques ou faisant face aux mêmes situations ou ayant les mêmes points de vue (opinions). Il s'est agi de petits groupes de 6 à 12 personnes interrogées autour de thématiques spécifiques.
- ▶ **Les entretiens de groupe** : ils ne relevaient pas d'une exigence spécifique, mais les chercheurs ont dès que possible saisi l'opportunité de transformer les entretiens individuels en entretiens de groupe.
- ▶ **Les études de cas** : les études de cas ont été utilisées pour décrire de manière détaillée certaines situations, des parcours « remarquables » de femmes, des biographies de femmes, etc. Notre étude avait privilégié et documenté des « cas de réussite », de « *success-stories* admirables » en matière d'autonomisation ou encore des cas d'échec.
- ▶ **L'observation** : l'observation a permis de décrire des situations concrètes telles qu'elles se déroulaient sous les yeux du chercheur. Les « regards » ont porté sur

des « objets » qui éclairaient la compréhension de situations concrètes découvertes.

- ▶ **La recension** : elle a consisté à collecter tout support, document, texte ou image, qui rend compte, explique ou décrit les objets de l'enquête.

Sur les quatre pays, le corpus de données est constitué de 97 entretiens individuels, 41 entretiens collectifs (*focus groups* et entretiens de groupe), 9 séances d'observations, 30 séances de recension et 4 études de cas (scolarisation, agent villageois, demande d'agrément, rôle des AVEC dans l'autonomisation des femmes).

Une liste des thématiques découlant des objectifs a été élaborée et une grille d'entretiens à partir de ces thématiques. La grille est annexée à ce rapport.

4. Identification des informateurs clés

Voici de manière détaillée les informateurs clés identifiés qui ont été concernés par l'étude sont :

- Autorités communales, traditionnelles et religieuses ;
- Femmes bénéficiaires et non bénéficiaires du projet ;
- Chefs locaux (chefs traditionnels, religieux, leaders d'opinions) ;
- Groupements féminins et mixtes selon leurs activités socioprofessionnelles ;
- Association villageoise d'épargne et de crédit (féminin et mixtes) ;
- Membres de l'équipe du projet RESILAC ;
- Membres des comités villageois de gestion/de développement ;
- Organisations de la société civile (AVEC, groupement, coopératives) ;
- Partenaires humanitaires et développement intervenant dans les localités de l'étude ;
- Services techniques de l'État ;
- Les hommes (quelques maris) ;
- Filles et garçons bénéficiaires et non bénéficiaires du projet.

5. Collecte des données de terrain

Les chercheurs ont été répartis par pays sous la coordination d'un chef de mission. Ainsi :

- Kalilou SEYDOU MOUSSA est coordinateur de l'étude et Expert pays Niger ;
- Oumarou HAMANI est expert pays Cameroun ;

- Nana Aichatou ISSALEY est experte pays Tchad ;
- Azizou CHEHOU est expert pays Nigéria.

Une équipe d'appui a apporté son soutien à l'équipe d'experts dans l'exécution de certaines tâches , notamment administratives, logistiques et de revue qualité, pour faciliter le déroulement de l'étude et optimiser la qualité de ses résultats. Elle est composée de :

- Monsieur Amadou ALTINE : juriste de formation et administrateur ;
- Madame Warda MAHAMAN SANOUSSI : diplômée en logistique et en gestion de projets avec une expérience dans les questions de genre.

La collecte globale des données s'est déroulée entre le 20 juillet et le 22 août dans les quatre pays. Au total, 60 jours de terrain ont été effectués, soit 15 jours de terrain par pays. Le calendrier des enquêtes de terrain par pays est le suivant :

- Du 20 juillet au 3 août au Tchad ;
- Du 24 juillet au 7 août au Nigéria ;
- Du 30 juillet au 13 août au Niger ;
- Du 7 au 22 août au Cameroun.

6. Limites et contraintes du terrain

Trois principales contraintes ont été rencontrées par les membres de l'équipe de recherche durant la collecte des données sur le terrain :

- L'étude s'est déroulée durant une période de forte pluviométrie et de culture. Les paysans n'étaient disponibles que très tôt le matin et en fin de journée, il nous a donc fallu nous adapter pour réaliser les entretiens. La pluie nous a fait perdre quelques jours sur les quatre pays (des sorties sur le terrain retardées, interrompues ou rendues impossibles) ;
- La situation sécuritaire impose des règles strictes comme se conformer à certains horaires. Pour les localités éloignées, le temps de travail en a été réduit ;
- Dans certains cas, des interprètes ont été nécessaires pour conduire les entretiens. Conscients des biais liés au recours à des interprètes, nous avons pris les dispositions nécessaires pour les minimiser et accéder malgré cela aux détails des récits de nos interlocuteurs.

Ainsi, les membres de l'équipe de recherche avec le soutien des agents du projet ont à chaque fois surmonté les difficultés rencontrées et conduit leur travail sur les différents

terrains. L'analyse qui suit est construite à partir des données produites dans ces conditions-là.

LE GENRE DANS UN CONTEXTE DE CRISE DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD

La situation sécuritaire de la zone du lac Tchad, depuis le déclenchement de la crise en 2009 au Nigéria, a largement modifié le rôle et le statut de la femme ces dernières années. Elle a en effet entraîné une plus grande mise en avant des femmes sur la scène du développement et la sphère publique, provoquant ainsi des mutations profondes dans le fonctionnement de la famille et de la société de façon générale. Si ces mutations sont observables, il n'en demeure pas moins que de nombreuses barrières sociales et culturelles persistent. Aussi, l'analyse des regards portés sur les femmes et les regards qu'elles portent sur elles-mêmes dans le bassin du lac Tchad ont mis à jour quelques indicateurs de leur place et de leur statut dans la société.

1. Les perceptions « émiques » et collectives sur les femmes : les regards croisés

Les représentations collectives partagées des personnes enquêtées considèrent que « la femme autant que les biens dont elle dispose appartiennent au mari ». Une telle conception qui fait de la femme un être inférieur à l'homme organise l'ensemble des dimensions de la vie du couple, des relations homme-femme et des relations sociales globales. Ce schéma est observable même dans les milieux professionnels en ville où une femme intellectuelle considère aussi que « *c'est évident que les rapports soient agencés ainsi, c'est même normal qu'il en soit ainsi* »⁸. Le « normal » renvoie bien entendu aux normes et valeurs culturelles locales qui ont organisé les rôles et les statuts sociaux de la femme et de l'homme.

Au Niger, il est très fréquent de rencontrer des femmes Kanouri marcher pieds nus les chaussures en main parce que dans la culture locale, passer devant des hommes chaussures aux pieds revient à les piétiner. Certes, il est dit que c'est uniquement quand il s'agit d'hommes plus âgés, des beaux-parents et des proches, mais en plus des hommes elles doivent aussi ôter leurs chaussures en passant devant la mosquée et les cimetières alors que dans l'espace public, les hommes ne se déchaussent que pour rentrer dans la mosquée. Au nord-est du Nigéria, un acteur humanitaire constate : « *les femmes sont considérées comme des sujets. La plupart d'entre elles ne savent pas quoi faire, ni comment y faire face ou même quelles attitudes adopter. Elles n'ont pas leur mot à dire. Elles vivent des situations extrêmes faisant d'elles des sans-voix. Même lorsqu'elles s'expriment, leur opinion n'est pas prise en compte dans les décisions. Elles sont timides lors des réunions parce qu'elles se considèrent comme des subordonnées en comparaison aux hommes. Elles acceptent leur condition. Les hommes les traitent avec très peu de considération* », (A. Z., humanitaire à Maiduguri,

⁸ Propos d'une intellectuelle enquêtée à Maroua.

03/08/22). Et une autre humanitaire d'ajouter : « *J'ai compris avec le temps et l'expérience dans l'humanitaire que dans le nord-est du Nigéria, les hommes ne valorisent pas les femmes* ».

Au Tchad, certains hommes continuent d'empêcher leurs femmes de fréquenter les lieux publics et de pratiquer les AGR (Activités Génératrices de Revenus) parce que « *nos parents ont du mal à accepter ce qui est en train de se passer* », dit une femme membre d'un groupement féminin. À l'Extrême-Nord du Cameroun, par le discours de domination mobilisé par l'homme pour soumettre son ou ses femme(s) à sa volonté et exploiter à sa guise les biens de celle(s)-ci, la femme a fini par admettre qu'elle doit sa survie sociale et son existence à cette même domination. Les normes sociales traditionnelles constituent la référence juridique à laquelle la femme accède en milieu rural. Dépourvue de moyens financiers, peu instruite et dominée socialement par l'homme considéré comme le chef de famille, la femme a donc peu de possibilités d'inverser les rapports de genre. Aussi, toute velléité de remise en cause de l'ordre social des rapports homme-femme est mal perçue et sanctionnée socialement. La répudiation ou le divorce constituent en contexte rural les niveaux extrêmes de sanction qu'elle puisse connaître. En milieu rural particulièrement, les femmes éprouvent très difficilement une quelconque volonté d'émancipation, par crainte d'être battues ou répudiées par leurs maris. Dans tous les cas, elles n'auront de choix que de retourner chez le même mari sous la menace d'être reniées par leurs propres parents. Et lorsqu'elle rentre dans sa famille à la suite d'un divorce, la femme vit sous la responsabilité du père, du frère aîné ou même, le cas échéant, du petit frère ; l'homme ayant toujours en charge la gestion du patrimoine familial.

« Les femmes sont éduquées dans un environnement social qui les soumet à la domination de l'homme depuis le bas âge. Elles l'acceptent comme tel aux risques de se voir blâmées à la fois par les parents, le conjoint et la belle famille. La femme est formatée à être loyale et soumise parce que la morale l'oblige »,
(I. Y., chef local à Mindif, 17/08/22)

Dans le bassin du lac Tchad, la femme est donc au centre de perceptions collectives qui lui confèrent un statut et une place de second de l'homme qu'elle accepte et avec lesquels elle s'accommode : même lorsque ça ne va pas, elle ne lève pas la voix pour protester. Sur le plan politique, elle joue un rôle de « figurante » si elle n'est pas complètement effacée. Ces barrières socioculturelles se dressent également sur le plan scolaire car elle fait face à de nombreuses difficultés qui amenuisent ses chances de finir ses études. Il existe pour autant des modèles qui les inspirent et en lesquels elles se projettent : des modèles féminins dont elles ont besoin pour impulser la dynamique de l'épanouissement de la femme, mais le défi reste grand.

Ces quatre pays ont pourtant ratifié des chartes, conventions et pactes internationaux dans le domaine plus général des droits de l'homme et celui plus spécifique de la femme.

Tableau 2 : Chartes et conventions ratifiées par les 4 pays⁹

Plan national genre, Convention Charte, protocole	Ratification, accession			
	Cameroun	Niger	Nigéria	Tchad
Plan National Genre	2010	31/07/2008		12/ 2011
Convention des Nations Unies pour l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes	23/08/1994	8/10/1999	13/06/1985	9/6/1995
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	27/06/1984	7/03/1986	29/07/1993	
Pacte international relatif aux droits civils et politiques	27/06/1984	7/03/1986	29/07/1993	
Amendement au paragraphe 1 de l'article 20 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme		1/05/2002		
Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	7/01/2005	30/09/2004	22/11/2004	
Convention relative aux droits de l'enfant	11/01/1993	30/09/1990	19/04/1991	
Convention relative aux droits des personnes handicapées		24/06/2008	24/09/2010	
Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la femme	13/09/2012		16/12/2004	
Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples	20/06/1989	15/07/1986	22/06/1983	
Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples sur les droits des personnes handicapées en Afrique			16/12/2004	
Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention Kampala)	06/04/2015	10/05/2012	17/04/2012	

⁹ Informations disponibles sur les sites des Nations Unies et de l'UA en septembre 2022

Le cadre juridique existe dans ces pays, mais les perceptions émiques et collectives à l'égard de la femme persistent.

Pour rendre compte de ces perceptions dans les localités de l'enquête, nous avons recouru aux critères des instances de recours et à leur usage, à celui de la participation sociopolitique des femmes, à l'inclusion économique et l'autonomie financière, à l'accès au foncier et à celui de la scolarisation des filles.

1.1. Les instances de recours et leur usage

Les femmes se sont plaintes des stéréotypes sociaux qui freinent leur épanouissement, elles se sont plaintes du rôle social qu'on leur attribue, des comportements de certains maris qui empêchent à leurs femmes de participer à certaines activités, du traitement égal entre les hommes et les femmes dans le cadre des appuis alors même qu'elles sont plus nombreuses, de leur exclusion, de la mauvaise gouvernance des hommes, etc., mais rares sont celles qui ont osé lever la voix pour dénoncer ou porter plainte auprès d'une autorité ou d'une instance de régulation ; elles subissent tout simplement dans le silence. D'ailleurs, où iraient-elles se plaindre ? C'est toujours auprès d'une instance composée majoritairement ou presque entièrement d'hommes !

« Il y a eu au sein de certains comités des hommes qui ont usé de leur autorité masculine pour briser la conscience des femmes. Des caisses où sont gardés les revenus des groupements ont été forcées (cassées) par des hommes suite au refus des femmes de cautionner l'irrégularité. Les économies ont été utilisées à des fins autres que celles pour lesquelles elles sont prédestinées. Un autre exemple est celui relatif aux produits d'élevage qui ont été vendus par des hommes sans rendre compte aux femmes qui ont participé à leur entretien ou au mieux dont les prix des ventes ont été sous-évalués. Or, les femmes ont une bonne connaissance de la tendance des marchés puisqu'elles font de l'embouche à titre privé. Par respect à la coutume et aux mœurs, les femmes se sont résignées devant un tel fait », (B. H., Responsable d'une ONG locale à Maiduguri, 29/07/22)

Les instances de la justice, les autorités traditionnelles et les différents comités de plainte mis en place par les opérateurs humanitaires et du développement sont les instances de recours principales qui existent, mais les femmes y font recours très rarement. Les femmes connaissent ces instances et elles peuvent y aller pour se plaindre, mais elles craignent plus les regards qui seront dirigés sur elles par la société après leurs plaintes.

1.2. Participation sociopolitique des femmes

Dans la sphère politique, le constat est le même dans les quatre pays : l'inclusion des femmes est de façade, elle sert juste à se conformer à des règles établies ou à des injonctions extraverties comme la question des quotas. Dans la réalité, les femmes jouent également un rôle de second plan dans l'arène politique.

« Elles sont sollicitées pour la mobilisation lors des campagnes et des scrutins de vote, mais quand il est question de leur permettre l'accès aux postes, le constat est amer. Je donne un seul exemple : il y a 20 ministres au niveau du gouvernement de Borno. Zuwera Gambo est l'unique femme qui occupe cette position. Les femmes sont très fortes en mobilisation et fidèles aux votes. Mais elles ne sont pas réellement associées dans la répartition des sièges » (B.S., humanitaire à Maiduguri, 03/08/222).

Les femmes qui s'engagent activement dans la politique en participant aux activités politiques tels les meetings et les réunions nocturnes sont qualifiées de « perverses » et leurs maris « d'irresponsables », dit un autre. Celles qui foncent malgré tout sont parfois confrontées à un blocus des maris, qui les obligent à choisir entre leur mariage et leur engagement politique.

« L'exemple de Hajia Kulu, candidate au poste de gouverneur de Sokoto au Nigéria et femme populaire est une leçon. Elle était à un pas d'accéder au siège quand son mari s'est opposé, lui donnant le choix entre son poste politique et son mariage. Elle a fini par se désister pour préserver son mariage. Les menaces des hommes contre les femmes ne sont pas favorables à leur inclusion politique. ». (A. Z., humanitaire à Maiduguri, 03/08/22)

Les femmes elles-mêmes s'intéressent peu ou pas du tout à la chose politique ; la participation au vote constitue leur mode de participation privilégiée. La politique « *n'a rien d'important pour moi, je vote seulement pour exercer mon droit* », dit une femme comptée parmi les chefs du village de Yambal (3/08/22). Et même lorsqu'elles s'engagent, c'est parfois juste pour profiter des faveurs des politiciens : « *avec du savon, du sel, de petits billets de banque, tu peux les mobiliser autour de toi, elles ne semblent pas avoir d'idées à défendre* », dénonce K. I., chef local à Issari (05/08/22).

Pourtant, le Niger a une loi instaurant un quota pour les femmes dans les postes électifs et de nomination depuis juin 2000. Une loi modifiée une première fois en 2014 pour faire passer le quota des femmes aux postes électifs de 10 à 15 %, puis en 2019 pour revoir encore le taux à la hausse : de 15 à 25 % pour les postes électifs et 25 à 30 % pour les postes de nomination. Le Tchad a quant à lui institué la parité dans les fonctions nominatives depuis mai 2018, mais le décret d'application de l'ordonnance n'a été signé qu'en mars 2021. Comme dans le cas des instances de recours, ce ne sont pas les dispositions qui font défaut pour la promotion politique des femmes, mais c'est leur mise en œuvre effective qui pose problème.

1.3. Inclusion économique et autonomie financière des femmes

Sur le plan économique, il existe une distinction « genrée » des activités : les femmes ne peuvent exercer certaines professions parce qu'elles sont exclusivement réservées aux hommes ou jugées pas dignes d'être pratiquées par des femmes. Dans le nord du Nigéria, il est par exemple inconcevable (selon certaines coutumes) qu'une femme vende de la viande ou pousse des charrettes pour vendre de l'eau. Aussi, une femme n'a pas le droit d'exercer les métiers de maçon, menuisier, conductrice de taxi ou de tricycle. Au Niger, la

distinction dépend de la localité et de l'ethnie. À Yambal, la femme peulh comme la femme toubou ne peut vendre ses articles sur le marché : elle doit faire son commerce à la maison et ne peut vendre ni charbon ni paille. Il est également très déshonorant pour une femme de faire de la vente ambulante en dehors de son village, et les filles n'y sont pas autorisées même dans le village. À Issari en revanche, les femmes peulh et haoussa vont au marché et vendent toute sorte d'articles, mais les Kanouri pratiquent leur petit commerce à la maison ou à l'école durant l'année scolaire.

En outre, sur le plan professionnel, la carrière d'une femme salariée dépend de la bonne volonté du mari, et elle est parfois amenée à opérer un choix entre le mariage et le travail.

« J'ai un exemple d'une femme qui faisait partie de notre staff. Son mari a tout fait pour la dissuader d'abandonner son travail alors que c'était une femme de grande valeur pour l'organisation. Nous avons même demandé la médiation des leaders communautaires et politiques pour persuader le mari à revoir sa position sans suite favorable ». (B.S. humanitaire à Maiduguri, 3/08/22)

Cet enquête explique également que les organisations humanitaires poursuivant des politiques de promotion de genre se retrouvent parfois confrontées à un déficit de candidatures féminines au nord Nigéria : *« La pression culturelle est très forte dans nos zones d'intervention. Actuellement, nous avons des vacances de poste dans notre staff. Et l'un des postes revenait d'office à une femme, car celle qui l'occupait a eu une promotion. La politique de notre organisation insiste sur la promotion du genre. Mais il faut tenir compte de certains aspects qui limitent l'accès à des femmes en dépit des mesures et des politiques qui les favorisent au cas où elles sont en compétition avec des hommes ».*

Les femmes disent être consultées et même associées dans certaines décisions communautaires, mais dans la réalité, certaines sont toujours confrontées au refus de leurs maris de les laisser participer aux activités des secteurs humanitaire et du développement. Elles servent parfois de sous-main aux hommes pour accéder aux appuis humanitaires.

« Dans le cadre de notre intervention, nous demandons les contacts téléphoniques des bénéficiaires de nos interventions. J'étais surpris qu'un homme réponde à la place de la femme. C'est après que nous avons compris pour beaucoup d'entre elles que c'était la condition à remplir pour prétendre participer au programme. Elles ont la chance de participer, mais pour laisser les hommes gérer à leur guise les apports financiers. Les conjoints font de l'aide donnée par les opérateurs humanitaires ce qu'ils en veulent. Les femmes subissent le poids des barrières culturelles et coutumières. ». (M. B. humanitaire à Maiduguri, 03/08/22)

Avant la crise actuelle, les femmes vivant dans le bassin du lac Tchad étaient des animatrices et des pourvoyeuses des marchés ruraux, mais aussi des quartiers et des villages en produits locaux issus de l'agriculture et de l'élevage. Grâce aux maigres ressources tirées de l'agriculture, de nombreuses femmes avaient en effet entrepris du

petit commerce qui leur permettait de subvenir à leurs besoins et parfois même partiellement à celui du ménage. Dans les petits marchés environnants, les femmes parvenaient à écouler les produits de leurs récoltes et lorsqu'elles ont moins de liberté de déplacement, elles développent leurs petits commerces à domicile. Le petit élevage fait partie de l'éventail des activités pratiquées localement par les femmes dans les zones concernées. Nos interlocuteurs sont unanimes pour dire que les femmes font de l'embouche d'ovins et de caprins essentiellement ; l'embouche bovine étant rare. L'embouche est complétée par l'élevage de volaille.

L'artisanat est aussi une activité des femmes : elles confectionnent divers objets à usage domestique qu'elles écoulent soit directement, soit à travers des intermédiaires sur les marchés hebdomadaires locaux. Les femmes continuent à confectionner des vases, des paniers, des nattes et autres objets de décoration dans les villages de la région de Diffa. Enfin, les femmes pratiquent aussi la cueillette, transforment et vendent divers produits ; la gomme arabique étant par exemple l'un des produits phares de la cueillette que l'on retrouve dans la région du lac au Tchad.

1.4. De l'accès au foncier

Les femmes dans les localités étudiées ne sont pas totalement privées d'accès à la terre : elles ont le droit de posséder des lopins de terre et bénéficient aussi de ceux mis à leur disposition par leurs maris pour les femmes mariées et par leurs pères pour les jeunes filles. Des lopins qu'elles exploitent en dehors des jours de travail (6 jours par semaine) dans le champ familial. Mais les produits récoltés du champ familial sont totalement sous le contrôle du mari ou du père qui en fait l'usage qu'il veut.

« Elles ont des difficultés à accéder aux terres de culture. Elles y travaillent au même titre que les hommes. Mais elles n'ont pas les mêmes chances que les hommes après les récoltes. Elles ne peuvent se servir des produits des champs pour vendre et faire face à leurs besoins » (M.N., humanitaire à Maiduguri, 03/08/22).

Sur leurs lopins de terre, elles cultivent plusieurs variétés de spéculations durant la saison pluvieuse et les récoltes tirées de la mise en valeur de ces lopins leur reviennent.

« Nous avons nos champs en dehors de ceux de nos maris. Nous y cultivons du mil, du sorgho, du sésame, du niébé, de l'arachide, de l'oseille et des courges. Les produits récoltés appartiennent aux femmes, mais leur utilisation dépend des familles. Généralement, une partie est stockée pour compléter la réserve familiale en cas de rupture, les deux autres parties sont vendues, une est utilisée dans les cérémonies et l'autre comme investissement pour développer un petit commerce », (groupe de femmes de Issari, 05/08/22)

Les lopins de terre qu'elles reçoivent de leurs maris sont généralement situés près du village. Elles n'ont donc pas besoin de se déplacer sur de longues distances pour les exploiter, les hommes exploitant les champs situés plus loin. Avec la crise sécuritaire, les risques de déplacement se sont aggravés et les champs situés près des villages sont devenus

des recours importants pour assurer la survie des familles. Au Cameroun, des femmes se sont vues « exproprier » par leurs maris des lopins de terres qu'elles exploitaient à titre personnel. Cette situation a contribué à accentuer la vulnérabilité des femmes qui se retrouvent ainsi complètement dépourvues de ressources foncières.

Par ailleurs, les femmes vivant dans le bassin du lac Tchad ont aussi accès à la terre par héritage, sauf que les règles sont parfois détournées au profit des hommes. À titre d'exemple, il existe au nord-est du Nigéria une pratique au sujet de la répartition de la terre qui fait qu'au décès du mari : « *la part de la femme est payée en espèces et la terre reste la propriété des garçons comme quoi par le fait de mariage, la femme change de famille et même de lieu de résidence. Mais les enfants-garçons du défunt peuvent hériter de la terre. Comme quoi, une femme peut jouir de certains privilèges, mais pas celui de posséder une terre.* ». (A. Z., humanitaire à Maiduguri, 03/08/22)

Au Niger, elles héritent aussi « *mais comme nous ne sommes pas sur place (par le fait du mariage), nous laissons nos terres à nos frères qui les exploitent* » (groupe de femmes à Adebour, 09/08/22).

En outre, le nombre de femmes qui parviennent à acquérir des terres achetées sur place est insignifiant. Au Tchad, les cas d'achat par des femmes seules sont rares mais l'accès au foncier y est facilité pour les groupements (féminins) à travers un prêt ou même un achat. Dans ce dernier cas, les procédures n'incluent pas la délivrance d'un acte de propriété et cette situation peut exposer les groupements acquéreurs à un risque d'expropriation.

« *Pour un groupement, nous ici à Baga Sola, le prix est moins cher, car on peut avoir un hectare à 400 000 FCFA et c'est vraiment moins cher. [...]. Il n'y a pas d'attestation, mais des témoignages* », (H. H., présidente d'un groupement féminin à Baga Sola, 28/07/22)

À Maiduguri au Nigéria, les femmes qui en ont les moyens peuvent aussi acheter des terres et les exploiter et « *elles ont le droit de léguer leurs terres à leurs filles selon le droit. Un document officiel est signé à cet effet* », explique un chef local. Au Niger, les femmes affirment avoir la possibilité d'en acheter mais, pour le moment, le besoin n'existe pas parce qu'elles ont le choix d'y accéder par prêt : « *nos maris en possèdent et celui qui en exprime le besoin auprès du chef de village peut en avoir même si c'est un étranger* » (groupe de femmes à Adebour, 10/08/22).

Enfin, il existe au Cameroun une opération de « distribution de champs » organisée chaque année par l'État, durant laquelle des femmes au même titre que des hommes, des réfugiés, des déplacés, etc., parviennent à avoir de petits lopins de terre qu'elles mettent en valeur. Ces champs, octroyés aux « sectoriels » de l'élevage et de l'agriculture, sont prêtés chaque année aux individus qui peuvent les mettre en valeur et qui en expriment la demande au niveau des régies. Cette opération qui couvre la période allant de juin à octobre de chaque année permet aux femmes qui en expriment le besoin de disposer d'un lopin de terre hors

du patrimoine du mari. Même si la période exploitable peut être considérée comme « courte », les femmes peuvent tout de même entreprendre des cultures pluviales appelées localement « les cultures de femmes ». Toujours au Cameroun, il arrive que les femmes accèdent à la terre sous forme de gage : elles prêtent ainsi de l'argent à certains hommes contre l'exploitation d'un champ et cette exploitation restera en vigueur jusqu'au remboursement par l'homme de la somme empruntée auprès de la femme. L'achat de champs par les femmes est rare.

Dans les quatre pays, plusieurs systèmes juridiques coexistent. Outre le Code civil hérité de l'époque coloniale, ils disposent d'une variété de systèmes correspondant aux différents groupes ethniques et communautés religieuses. Au Niger, les questions civiles (mariage, héritage, divorce, etc.) sont gérées selon la coutume (notamment l'islam qui est majoritaire dans le pays) des plaignant.e.s, même au niveau des juridictions de l'État. Au Cameroun, depuis 2016, un nouveau Code pénal aligné à la CEDEF est appliqué. Les tentatives de se doter des Codes des personnes et de la famille n'ont pas abouti au Niger, au Nigéria et au Tchad, mais le Cameroun a adopté une loi portant Code des personnes et de la famille depuis le 15 janvier 1980, loi réformée le 28 avril 1993.

1.5. De la scolarisation des filles

En 2016, l'Agence Française de Développement (AFD) a dressé un « profil genre »¹⁰ au Cameroun qui devrait permettre aux acteurs du développement de disposer de données pertinentes dans les mises en œuvre d'actions de développement dans le pays. Ce profil genre a mis en évidence l'écart entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'éducation à tous les niveaux au Cameroun, mais il a surtout relevé les causes de la déscolarisation et de l'abandon scolaire des jeunes filles :

- Les normes patriarcales : certaines familles ne valorisent pas l'éducation des filles, car les rôles et les emplois des femmes ne créeraient pas beaucoup de revenus. Les familles pauvres accordent aux garçons la priorité à l'éducation ;
- Les travaux domestiques et agricoles sont attribués aux filles ;
- Les mariages et les grossesses précoces ;
- L'insécurité : certaines familles sont réticentes à envoyer leurs filles à l'école, craignant la violence à l'école ou sur le chemin entre la maison et l'école.

Les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé de 2018 au Cameroun¹¹ ont également démontré que dans l'ensemble, les femmes sont moins instruites que les hommes. Le rapport indique en effet que « la proportion de femmes de 15-49 ans n'ayant

¹⁰ Profil genre Cameroun, AFD, décembre 2016.

¹¹ Enquête Démographique et de Santé 2018, INS/MSP, février 2020.

aucun niveau d'instruction (20 %) est deux fois plus élevée que celle des hommes (10 %) de la même tranche d'âges. Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à avoir atteint le niveau secondaire sans l'achever (secondaire incomplet) que les hommes (41 % contre 48 %). De même, 8 % des femmes ont le niveau supérieur contre 11 % des hommes. Dans l'ensemble, le nombre médian d'années d'études achevées avec succès est de 6,6 pour les femmes et 8,3 pour les hommes de 15-49 ans. Par ailleurs, sept femmes de 15-49 ans sur dix sont alphabétisées (70 %) contre environ huit hommes sur dix (83 %) de la même tranche d'âges ».

Dans le nord-est du Nigéria, ce sont comme au Cameroun des considérations socioculturelles qui entravent la scolarisation des filles : *« Jere est un État du nord du Nigéria où il y a assez des limitations dans les conditions des femmes. Dans les autres entités (État), c'est plus relaxe, les femmes étudient et elles sont bien positionnées comme dans l'armée par exemple. Mais ici, il existe toujours des controverses. La coordinatrice d'une ONG internationale qui intervient sur place est une femme kanuri de Maiduguri ; ce qui prouve qu'il y a des avancées significatives en matière d'autonomisation des femmes. Mais il faut remarquer que même celles qui ont atteint un certain niveau de responsabilité n'ont pas grandi ou évolué ici. Les femmes sont plus préparées pour le foyer, à vivre toute leur vie sous l'autorité d'un mari qu'elles doivent apprendre à servir. Cette règle de soumission constitue une véritable menace à l'affirmation de la femme »* (A. Z. humanitaire à Maiduguri, 03/08/22).

Au Niger en revanche, aller à l'école ne pose pas de problème, mais le grand défi consiste à y rester. Auparavant, la scolarisation n'était pas une priorité pour les parents de même que pour certains enfants qui ne manquaient pas de prétextes pour abandonner les études. Les adultes déscolarisés d'une trentaine d'années que nous avons rencontrés dans ces villages avaient quitté l'école soit pour avoir échoué à deux reprises au certificat de fin d'études primaires, soit pour se marier dans le cas des filles. Certains ont continué les études jusqu'au collège (niveau 4^e maximum) avant d'abandonner. Aujourd'hui, *« Il est rare de trouver un enfant du village qui n'a pas été à l'école, mais ils ne vont pas loin à cause du problème de tuteur. »* (A.M., leader local à Adebou, 11/08/22).

À Yambal par exemple, les enfants font le collège et le lycée à Nguigmi situé à 4 km de là, ils font le trajet aller-retour chaque jour, *« il nous arrive de faire le trajet deux fois par jour si un professeur nous programme un cours l'après-midi, nous revenons à la maison avant de retourner parce que nous n'avons pas où rester là-bas »* (A.A., une élève qui passe en classe de 1^{ère} au Lycée, à Yambal le 03/08/22). Au retour, ils revenaient à la maison individuellement après leurs cours, mais à la suite des attaques perpétrées sur des filles à la périphérie de Nguigmi, il avait été décidé dans le village qu'au retour, ils devraient rentrer en groupe. Cet incident qui s'est répété trois fois n'avait pas découragé les parents ni les filles, ces dernières ont juste adopté de nouvelles stratégies comme changer de chemin et revenir en groupe. Chez les peulhs, pour laisser la chance aux enfants, notamment les garçons, d'aller à l'école et de continuer leurs études, certains parents embauchent des salariés pour conduire les animaux au pâturage durant l'année scolaire. Le taux de redoublement et d'échec est très

important dans le village (tous les élèves que nous avons rencontrés ont repris au moins une classe dans leur parcours scolaire), donc les exclusions aussi, les parents payent pour leurs enfants au privé pour maintenir leurs enfants à l'école. Pour les garçons, l'exemple le plus marquant est celui d'un jeune de 29 ans qui a échoué pour la cinquième fois au baccalauréat en 2022 et qui compte payer encore l'année prochaine pour tenter sa chance, les parents lui avaient déjà payé la scolarité en 5^e et en 1^{re}. Chez les filles, c'est l'exemple de celle qui a eu son baccalauréat en 2022, elle est âgée de 19 ans et célibataire, ses parents, son oncle et sa grand-mère ont cotisé pour lui permettre de tenter sa deuxième chance au baccalauréat à Zinder, sa mère lui apporte son appui financier et moral pour qu'elle continue ses études et les réussisse, « même là-bas, je l'appelle de temps en temps pour lui dire de faire attention à ses études, de ne pas se laisser distraire par autre chose ; elle voulait venir en vacances, je lui ai dit de rester finaliser son dossier de demande d'inscription à l'université, je lui ai envoyé de l'argent pour ça », dit-elle.

À Issari après le BEPC, les élèves doivent continuer les études à Chétimari ou à Diffa, la distance (70 km de Diffa) fait qu'ils n'ont pas la possibilité de revenir facilement au village, ils restent donc chez des tuteurs. « *Nous avons peur de ce moment où nous serons amenées à quitter nos parents pour Diffa, cela pourrait nous faire abandonner les études* » (groupe d'adolescentes au collège d'Issari, 06/08/22). Les filles qui y sont déjà décrivent les difficultés qu'elles vivent : du manque d'un logement décent (elles sont logées dans un hangar sans électricité) à la précarité alimentaire. Elles ont échoué deux fois au baccalauréat, mais sont prêtes à continuer. Adebour est situé à seulement 18 km de Maine Soroa, mais certains enfants abandonnent à cause du problème de tuteur.

Les considérations socioculturelles ne sont donc pas les seuls obstacles majeurs à la scolarisation de la jeune fille en milieu rural, mais à Yambal, à Issari et à Adebour, les parents, particulièrement les déscolarisés, sont déterminés à accompagner leurs enfants pour les maintenir dans le système éducatif.

Au Tchad, notamment dans la zone du lac, les filles sont très peu scolarisées et plus rares encore sont celles qui franchissent le cap de l'école primaire. Les résultats de l'EDS-MICS¹² mettent en évidence un écart important entre les genres, « la proportion de femmes sans instruction étant nettement plus élevée que celle des hommes (62 % contre 36 %). Seulement 5 % des femmes ont achevé le niveau d'instruction primaire et 2 % le niveau secondaire. Chez les hommes, ces proportions sont respectivement de 7 % et 5 % ». L'une des raisons évoquées par les enquêtées est le mariage précoce.

« J'ai été donnée en mariage à l'âge de 14 ans alors que j'étais en classe de cinquième. Ici, les filles n'ont pas leur mot à dire, ce sont les parents qui décident. J'ai eu mon premier enfant à 15 ans et après j'ai eu deux autres. Par la suite, je voulais vraiment continuer mes études, alors, j'ai divorcée contre l'avis de mon mari et de mes parents et je suis allée à Ndjamena continuer. Je

¹² Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples au Tchad (EDS-MICS) 2014-2015, Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques, ministère de la Santé publique (MSP), ICF International, 2016.

suis sortie avec un diplôme d'agent de santé et actuellement, je ne veux me marier qu'à Ndjamena, car là-bas, je pourrai avoir un mari qui me laissera travailler et les enfants pourront aussi poursuivre leur scolarité ». (H. agente de santé à Baga sola, 30/07/22)

Toutefois, des changements timides sont en train de voir le jour et ont spécifiquement pour cause la présence des ONG liées à la situation sécuritaire. Cette situation peut se comprendre selon deux facteurs qui semblent interliés :

- L'appui accordé par certaines ONG pour les filles scolarisées et dans le but de leur maintien à l'école ;
- La présence de femmes travaillant dans l'humanitaire.

Les sensibilisations diverses à l'endroit des populations ont commencé à faire changer les mentalités et offrent ainsi des opportunités aux filles.

« Avant 2005, on peut retrouver un collège dans lequel il n'y a aucune fille, elles sont données en mariage en CM1 et CM2. Dans cette ville, on n'a aucune femme fonctionnaire de l'État. L'UNFPA a mené beaucoup de sensibilisation sur les méfaits du mariage précoce et elle a aussi appuyé les chefs de canton en moyens pour les sensibilisations. » (A. inspecteur primaire à Baga sola, 28/07/22)

Cependant, il est trop tôt pour dire que ce changement est très porteur et permet aux filles d'étudier pour obtenir des diplômes car, dans certains villages, l'absence de collège constitue un frein qui explique pourquoi la scolarité des filles s'arrête au primaire.

1.6. Femmes modèles et modèles de femmes

Dans leur combat pour s'affirmer et s'épanouir dans leurs milieux sociaux, les femmes se projettent parfois dans des femmes qui leur servent de repères et d'exemples. Ces femmes modèles peuvent être des femmes politiques, des travailleuses ou des cheffes locales.

Au Cameroun, dans la région du Nord, ces femmes modèles sont connues sous l'appellation de « femmes leaders locales » et on les retrouve dans des associations. En raison de leur engagement, ces femmes sont écoutées par les autres femmes mais leur influence reste assez faible dans le milieu parce que leurs discours se limitent aux cercles restreints des femmes et de leurs lieux de discussion. Pour les hommes, « ce ne sont plus des femmes » parce qu'elles bousculent les traditions qui « *n'admettent pas qu'une femme lève la voix en public ou en présence d'un homme* », alors qu'elles tentent de porter localement le *leadership* féminin en s'appuyant sur les ressources économiques qu'elles mobilisent.

À Maiduguri, Zeinab Gimba et Mariam Sani Abacha sont citées comme femmes modèles pour leur engagement et leur participation aux côtés des communautés vulnérables « *elles dépassent de loin ceux parmi les hommes qui ont occupé des positions politiques favorables* » (groupe de femmes à Maiduguri, 26/07/22). Zeinab Gimba est une femme politique originaire de l'État de Borno, membre de la Chambre de représentants, et Mariam est la veuve de Sani Abacha, ancien président du Nigéria : « *elle marque l'histoire*

de notre zone grâce à sa fondation et elle arrive à contourner les barrières qui réduisent le pouvoir des femmes » (A. K. leader local à Maiduguri, 27/07/22).

Au niveau local, Bintu Mustapha est citée comme femme modèle. Âgée de 38 ans, elle est mère de 13 enfants et leader des femmes exploitantes de champs. Elle vit en compagnie des deux autres coépouses de son mari. Avant la crise, elle était commerçante et se ravitaillait en articles divers à Kano pour revendre sous forme de crédit aux membres de la communauté. Aujourd'hui, « la pauvreté est notre quotidien, même la nourriture nous pose problème », dit-elle. Elle est citée en exemple parce qu'elle est très pragmatique dans son engagement politique : elle se bat pour ériger une grande mosquée, clôturer le cimetière communautaire, assurer l'emploi des jeunes filles et garçons, procurer des moulins pour réduire la souffrance des femmes, assurer l'électricité à base de panneaux solaires, etc. Toute cette ambition vise le bien-être des populations de sa communauté.

Certaines femmes du BLT considèrent également les femmes humanitaires comme des modèles.

« Je sers de modèle comme j'ai été inspirée par d'autres sœurs qui ont des positions respectables dans des institutions de l'État de Borno. Juliana Bitros, une femme engagée m'inspire beaucoup par son charisme. Ensuite, Kaka Inna est aussi un autre modèle pour moi. Elles ont en elles des qualités qui m'attirent même si j'ai aussi des admiratrices qui me disent à des occasions "je veux un jour être comme toi. Que me conseilles-tu" ! Je suis parfois surprise de cette admiration et me pose la question à moi-même sur ce que je fais qui attire l'admiration des autres. Depuis que j'ai pris conscience de mon rôle de modèle pour d'autres filles et femmes, je fais attention à chaque acte que je pose pour ne pas décevoir. Leur sincérité est d'un grand apport pour soigner mon comportement » (G. H. humanitaire à Maiduguri, 03/08/22).

Les actions des femmes considérées comme modèles ne sont pas coordonnées, mais elles sont conscientes des impacts de leurs engagements sur leurs pairs et travaillent à atteindre des objectifs.

« Je suis consciente d'être à un degré de femme modèle même s'il est moindre. Quand j'ai travaillé à Abuja avant de venir ici, j'ai œuvré pour le retour d'au moins 34 filles qui ont quitté le système scolaire avec toutes les oppositions que j'ai connues dans le milieu de la part de certaines familles. Il y a encore dans ce pays des personnes qui sont hostiles à la scolarisation des filles. Quand j'ai changé de zone, j'ai appris que 14 de ces filles ont encore abandonné sous la pression des familles. Mais je me réjouis tout de même que 10 d'entre elles soient maintenues dans le système. À un moment, elles peuvent mener des actions dans leurs milieux » (M.N. humanitaire à Maiduguri, 03/08/2022)

À Midikoura au Tchad, les femmes disent ne plus avoir de femme modèle car celle qui leur servait de modèle est décédée récemment. Elle était députée nationale et lorsqu'elle venait dans la localité, elle arrivait à rassembler les femmes et à discuter avec elles. « *Les femmes ne sont pas actives ici, elles sont mobilisées dans les grands centres. Ici, elles ne*

sortent même pas pour écouter les discours, les messages, encore moins pour voter », dit un chef local par ailleurs enseignant.

Au Niger, même lorsqu'elles n'ont pas de femmes qui leur servent de modèles, les femmes ont des critères pour déterminer les modèles de femmes qui peuvent les inspirer et dans lesquels elles peuvent se projeter. Elles sont unanimes sur les critères suivants de modèle de femmes :

- La femme qui a fréquenté l'école ;
- La femme qui peut aider les autres femmes ;
- La femme qui peut prendre la parole en public et se faire écouter ;
- La femme qui peut voyager dans le cadre des « affaires » des femmes.

D'autres critères comme (i) être une femme responsable (âgée de 40 à 50 ans), (ii) être rassembleuse, (iii) exercer une activité professionnelle ou (iv) génératrice de revenus patiente, (v) capable de dire la vérité, (vi) qui impose le respect et (vii) qui est courtisée par les politiciens ont aussi été évoqués.

La crise sécuritaire qui sévit dans le bassin du lac Tchad depuis 2009 a placé la femme au centre de tous les enjeux. Elle l'a remise sur la scène du développement et dans la sphère publique, créant ainsi des mutations profondes dans le fonctionnement familial et sociétal préexistant, et modifiant ainsi son statut.

2. Le genre et la crise sécuritaire dans le bassin du lac Tchad : état des lieux

Par son ampleur et sa durée, la crise sécuritaire dans le bassin du lac Tchad ne peut pas être sans conséquence sur la vie des individus et des communautés : toutes les catégories sociales ont été impactées d'une manière ou d'une autre. Les économies locales se sont effondrées du fait de la fermeture ou de l'inaccessibilité des marchés, de la perte des moyens de production, des difficultés, voire de l'impossibilité de se déplacer entre les localités et la perte de la main-d'œuvre. Les femmes sont incontestablement les plus grandes victimes de cette crise parce qu'en plus d'avoir perdu toutes les opportunités qu'elles avaient avant la crise, elles ont perdu des maris, des enfants et des frères, et se retrouvent avec un nouveau rôle social : celui de cheffe de famille. De plus, les hommes - parce qu'ils ont perdu leurs sources de revenus et se sont retrouvés dans l'impossibilité de se déplacer pour chercher de quoi nourrir leurs familles - sont parfois obligés de s'appuyer sur les femmes pour la prise en charge alimentaire de la famille. Les jeunes garçons qui partaient en exode se sont retrouvés confinés au village et certaines de leurs activités génératrices de revenus comme la « moto-taxi », la production ou la pêche ont été parfois

interdites. Pour les jeunes filles, les pères censés les prendre en charge n'en ont plus les moyens.

« Nos maris partaient en exode auparavant en quête de ressources pour les besoins de leurs familles; aujourd'hui, ils sont à la maison avec moins d'opportunités; ce qui nous oblige à travailler davantage pour les aider à supporter les charges de la famille » (groupe de femmes à Adebour, 11/08/22).

En plus, la vie est devenue très chère et les prix des produits de première nécessité ont flambé. Le tableau suivant donne un petit aperçu des changements des prix des produits.

Tableau 3 : Évolution des prix des produits de première nécessité dans les localités de Diffa

Produits	Montant avant la crise (naira)	Montant aujourd'hui (naira)
Tia (2,5 kg) de mil	70 à 150	1000
Tia de sucre	500	2000
Sac de 100 kg de mil	6000 à 10 000	27 000
Sac de 25 kg de riz	3500 à 6000	11 000
Sachet de 500 g pâtes alimentaires	150	400
Carton de 20 sachets de pâtes alimentaires	3000	7500
Bidon de 5 l d'huile végétale	2000	7500
Paquet de 100 cubes d'arôme	250	700
1 l d'essence	120	500

D'après ces chiffres, le taux moyen de l'augmentation des denrées de première nécessité est d'environ 245 %, une situation qui accroît la vulnérabilité des individus et des ménages dans la zone. Les interventions des acteurs humanitaires et du développement ont fortement contribué à soulager les populations en général et les femmes en particulier.

2.1. Les interventions des acteurs humanitaires et du développement : une aubaine pour les femmes

La crise sécuritaire dans le bassin du lac Tchad a amené beaucoup d'acteurs humanitaires et du développement à intervenir pour apporter de l'aide aux populations et aux territoires. SOS Sahel, ACF, CARE, COOPI, Oxfam, IRC, Save the Children, Word Vision, Search For Common Ground, Plan international pour ne citer que ceux-là, sont intervenus dans la zone ; certains dès les premières heures de la crise. Le projet RESILAC est quant à lui intervenu à partir de 2018 dans les quatre pays de la zone du bassin du lac Tchad.

2.1.1. Les apports du projet RESILAC

La présence de RESILAC à travers ses approches innovantes et la multiplicité de ses actions a été une bouffée d'air non seulement pour les femmes en première ligne, mais aussi pour les jeunes et les hommes. On peut citer entre autres apports :

- L'accès à des ressources financières à travers des activités HIMO ;
- Le renforcement des capacités dans divers domaines ;
- L'inscription des activités des AVEC dans un environnement économique plus élargi ;
- La formation professionnelle et le financement de microprojets individuels ;
- Des cours d'alphabétisation fonctionnelle pour savoir lire et écrire mais aussi développer une AGR.

➤ De l'accès à des ressources financières à travers les HIMO

La réhabilitation et la création des actifs communautaires ont permis d'intégrer de nombreuses femmes dans les activités à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO). Même si le ménage constitue l'entrée officielle pour le ciblage, les femmes ont été fortement représentées dans l'exécution de ces travaux : dans certaines localités, elles étaient même plus nombreuses que les hommes, comme à Adebour où elles étaient 58 femmes contre 42 sur les 100 bénéficiaires durant la deuxième année de l'intervention. Au Cameroun, sur plus de 1600 bénéficiaires, on dénombre plus de 400 femmes. Le fait que tout le monde puisse participer aux travaux - sans discrimination de sexe - a permis d'avoir un nombre non négligeable de femmes.

En laissant la liberté aux ménages de désigner un représentant pour travailler sur les chantiers, nombre d'hommes chefs de ménage ont proposé leurs femmes : soit parce qu'ils sont âgés et ne sont pas physiquement aptes à travailler sur les chantiers, soit parce qu'ils n'ont pas de garçons à proposer pour travailler sur les chantiers. Nous avons aussi observé des cas de jeunes filles non mariées qui « travaillent à la place de leurs parents âgés ». La désignation de la femme ou de la jeune fille ne correspond pas à un comportement altruiste de la part des chefs de ménages, mais relève de contraintes auxquelles les hommes sont confrontés. Dans d'autres cas, les femmes qui travaillent sur le chantier sont veuves, divorcées ou encore celles dont les maris sont absents.

Dans un contexte social où les femmes se voient traditionnellement reléguées au second plan, il a fallu une forte sensibilisation pour les amener à « sortir » de leur enfermement et participer au même titre que les hommes aux travaux à haute intensité de main-d'œuvre. Ces activités de type HIMO ont eu une valeur ajoutée dans le renforcement du pouvoir économique des femmes ; celles-ci sont devenues relativement moins dépendantes

et, parfois, au sein des ménages, elles se concertent avec les maris sur certaines dépenses à effectuer.

La participation aux activités HIMO permet aux femmes d'accéder à deux types de ressources complémentaires. À l'instar des hommes travaillant sur les sites, les femmes perçoivent 2 000 F CFA par jour travaillé et elles participent aux travaux. Même si les activités HIMO sont physiquement exigeantes, les femmes s'y impliquent non seulement pour montrer aux hommes qu'on doit désormais compter avec elles, mais aussi parce qu'elles avaient besoin de ressources financières pour faire face à toutes les charges qu'elles portent dorénavant. À la moitié ou à la fin du mois selon le pays, les bénéficiaires reçoivent 50 % de leur argent, les 50 % restants étant gardés par une institution de microfinance partenaire de RESILAC qui leur remet à la fin des travaux, sur présentation d'un projet individuel ou collectif. L'enjeu économique est d'inciter les jeunes bénéficiaires, dont les femmes, à initier une activité génératrice de revenus qu'elles financent elles-mêmes. C'était le point de départ ou de nouveau départ pour que beaucoup de jeunes hommes et femmes puissent mettre en œuvre des activités génératrices de revenus. Les femmes ont notamment initié du petit commerce, la mise en place de petites unités de transformation, du petit élevage, etc.

➤ **Du renforcement des capacités et de la création des richesses**

Autour des activités HIMO, des champs-écoles paysans et de l'appui à l'agriculture familiale s'est mis en place un réseau d'AVEC : les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit. Celles-ci regroupent entre 15 et 30 membres, généralement constituées de femmes, mais il existe aussi des AVEC mixtes. Les membres des AVEC ont été renforcés sur la vie associative, la gestion, la cohésion sociale et le vivre ensemble. Souvent initiées sur le modèle et les cendres des tontines villageoises, les AVEC ont été dotées par RESILAC en petits matériels de travail (nattes, caisses, cadenas). Leurs membres ont « appris à mieux gérer les fonds » et à « évaluer la rentabilité d'un projet ». Ils ont aussi « amélioré » les systèmes de rotation des prises des décisions au sein des AVEC.

Les AVEC concentrent deux vocations très importantes dans le contexte des communautés cibles du projet : une vocation sociale et une vocation économique. Sur le plan social, à côté d'un fonds de solidarité (« agagi » ou secours au Niger) constitué par les membres pour soutenir un membre en difficulté et renforcer les liens sociaux, les membres de l'AVEC ont la possibilité de prendre un petit crédit remboursable avec des taux d'intérêt généralement très bas et définis de façon consensuelle à l'intérieur des AVEC.

Certaines AVEC ont par exemple décidé que les prêts seront accordés à leurs membres sans aucun taux d'intérêt. Les AVEC fonctionnent donc désormais sur la base de règlements intérieurs définis par l'ensemble des membres pour qui cela constitue une avancée par rapport au système des tontines « traditionnelles » caractérisées par un système rotatif de prises sans réinvestissement dans une quelconque AGR.

Les femmes membres des AVEC n'hésitent pas à souligner les changements qu'elles observent dans la vie associative. Ces « changements » sont :

- Les rencontres hebdomadaires qui renforcent les liens sociaux entre membres : « *On a désormais des nouvelles les unes des autres. Avant l'AVEC, nous nous voyions rarement même comme étant dans le même quartier* » ;
- La cohésion sociale et la tolérance religieuse : « *Au sein de notre AVEC, il y a des chrétiennes et des musulmanes. Il y a aussi des déplacées et des autochtones, de jeunes femmes et des femmes d'un certain âge* » ;
- Le renforcement des capacités en auto-évaluation. Les femmes ont appris à « *évaluer* » leurs propres activités, « *à voir ce qui n'a pas marché et à proposer des solutions* » ;
- Le développement de l'entraide sociale : « *En cas de baptême chez une des membres, on retire un peu d'argent dans la caisse pour soutenir collectivement cette dernière* » ;
- Une autonomisation en marche (avec la mobilisation et l'épargne de ressources financières non négligeables avec ouverture de compte) des femmes membres des AVEC : « *Les AVEC ont fait de nous des femmes autonomes. Avant, le mari nous donnait tout. On a compris qu'il ne faut plus continuer à demander... Avec mon argent, j'achète ce dont j'ai envie* » ;
- La libération de la parole : « *Dans l'AVEC, certaines femmes qui étaient très timides ont appris à prendre la parole aujourd'hui* » ;
- Le développement du sens de la responsabilité : « *Je fais tout pour avoir le montant de ma cotisation hebdomadaire, pour ne pas avoir "honte" le jour du versement* ».
- L'appartenance à un espace de sociabilité et la prise en charge psychologique des femmes. Nombre des femmes ont été traumatisées par les attaques de Boko Haram. Devenues membres d'une AVEC, celles-ci y trouvent un réconfort psychologique et arrivent progressivement à supporter la perte d'un parent proche (parent biologique, mari, amis, etc.) et une rupture avec le milieu d'origine.
- Le développement de compétences : « *Dans l'AVEC, j'ai appris à extraire l'huile d'arachide. Dans mon village à Maiduguri, je faisais du commerce de vêtements, mais ici on m'a appris comment extraire l'huile* » ;
- L'accroissement du nombre des AVEC et les dynamiques autour des AVEC. Plusieurs AVEC se mettent en place en dehors même du projet. Le montage des dossiers et la signature des agréments de reconnaissance sont d'ailleurs devenus des activités lucratives pour certains acteurs locaux et les mairies au Niger ;
- La location de champs avec, pour certaines AVEC, l'ambition d'acheter des terres, mais aussi la location de champs par des femmes à titre personnel.

Ces renforcements des capacités ont concerné aussi bien les AVEC constituées de femmes que celles masculines et mixtes : les apports ont été importants dans tous les cas.

Z. A, est une femme de la Région de Diffa, âgée de 48 ans, mariée et mère de 10 enfants. Elle fait le petit commerce depuis 6 ans lorsqu'elle avait décidé de vendre son mouton pour acheter quelques condiments à revendre dans son village. Elle avait acheté son premier stock à 7000 nairas, elle l'a revendu à 8100. Un moment, avec le poids de la crise, elle avait voulu abandonner, mais dit-elle « avec la formation en gestion reçue à RESILAC, je me suis lancée encore avec plus de force. Aujourd'hui, je suis passée de 5 l d'huile à 25 l, d'une tia de sucre à un sac de 50 kg, d'une tia de sel à un sac de 25 kg. Je n'ai pas besoin de demander de l'argent à mon mari pour mes petits besoins et ceux de mes enfants et je lui apporte aussi mon appui pour la prise en charge de la famille. Je facilite l'accès aux produits de première nécessité aux villageois au lieu de me rendre en ville pour les acquérir, je vends à crédit pour ceux qui n'en ont pas ».

« Grâce aux efforts des OSC, les femmes sont de plus en plus engagées dans les recherches de leur épanouissement. Au début du programme RESILAC, à peine des femmes osaient prendre la parole même si elles participaient aux réunions et aux formations. Avec le temps, leurs langues se sont déliées. Elles peuvent participer aux débats et défendre leurs intérêts. À l'heure actuelle, RESILAC a développé des compétences chez des femmes qui peuvent s'affirmer et agir mieux que les hommes puisqu'elles sont plus assidues au cours des formations. Avec le temps, elles constituent une véritable alternative dans les discussions engageant le programme dont elles se sont appropriées. » (G. H., humanitaire à Maiduguri, 03/08/22)

➤ De la formation professionnelle

RESILAC a aussi formé et équipé les jeunes qui ont participé aux travaux HIMO dans divers domaines professionnels. Les hommes comme les femmes ont appris des métiers et se sont lancés dans leurs localités ou dans d'autres. Les jeunes qui étaient bloqués dans leurs localités sans activités se retrouvent avec des métiers qu'ils peuvent exercer dans leurs villages. Beaucoup ont réussi à faire de leurs métiers des sources véritables de revenus et de soutien à leurs familles. Les femmes, notamment, se sont retrouvées avec des métiers qu'elles peuvent exercer dans leurs maisons (couture, broderie...).

Aissa est une femme mariée, âgée de 30 ans et mère de 6 enfants, qui a abandonné sa scolarité en classe de 5^e au collège. Elle a bénéficié des HIMO puis a été choisie pour suivre une formation professionnelle. Après la formation en couture, RESILAC lui a offert une machine à coudre et du petit matériel. Elle raconte son métier et les avantages qu'elle en tire : « Je couds les habits des femmes et des enfants, j'ai des clients dans le village et des gens des villages environnants. Auparavant, les femmes de notre village faisaient coudre leurs habits par des tailleurs de Nguigmi. Elles perdaient en temps et en énergie parce qu'il nous arrivait de passer une journée à attendre chez eux les veilles de fêtes. Parfois, il fallait récupérer nos habits et ceux de nos enfants après la fête. Je peux coudre 3 habits (complets) par jour. Je couds les habits des enfants à 500 nairas l'unité et entre 1500 et 3000 pour les adultes ; les modèles les plus demandés varient entre 1500 et 2500 nairas. Avec ce métier : (1) mon mari ne donne plus de frais de couture pour moi et

mes enfants, je fais aussi des habits pour moi et mes enfants ; (2) les femmes du village n'ont plus besoin de laisser leur travail pour aller en ville pour leurs coutures chez des tailleurs qui donnent de faux rendez-vous ; (3) j'assure les petits besoins de ma famille ; je n'ai plus besoin de vendre mes animaux pour subvenir à mes besoins, même si je n'économise rien, j'ai mes animaux qui sont là ».

Ridwane, quant à lui, est un jeune couturier exerçant dans un petit atelier dans le marché de Mora. « Réhabilité socialement », il est une illustration de l'image du redressement « économique et inclusif » prôné par le RESILAC. Il a reçu du projet deux machines à broder grâce auxquelles il s'est installé à son compte, loue un atelier au niveau du marché de Mora et emploie trois apprentis. Autrefois couturier ambulancier à la recherche de la clientèle dans les marchés hebdomadaires locaux, aujourd'hui c'est sa clientèle qui vient le retrouver dans son atelier de couture. Ce jeune couturier projette « d'agrandir son atelier ». Le couturier a accès à l'électricité dans le marché ; ce qui lui permet d'utiliser sans problème les deux machines à coudre qu'il a reçues du RESILAC.

« RESILAC nous a édifiées dans notre vie quotidienne. Quand je suis arrivée de Goza comme déplacée, je ne connaissais rien de l'élevage du mouton. Maintenant, je me professionnalise dans ce type d'élevage comme fruit de la formation reçue pendant 3 mois. Avec les quelques économies que j'ai pu faire grâce à l'appui de RESILAC, j'ai acheté une brebis qui est actuellement en gestation après avoir donné 3 petits en deux mises bas dont l'un d'entre eux m'a servi de sacrifice lors de la fête de l'Eid El Kabir passée. Par la force des choses, je suis capable de diagnostiquer une bête malade ». (B.A. bénéficiaire déplacée de GOZA à Maiduguri, 26/07/22)

En revanche, certains bénéficiaires de la formation professionnelle comme les menuiseries métallique/bois et la maçonnerie ne sont pas encore arrivés à s'installer. Le manque d'opportunités dans les villages pour les maçons et d'électricité pour les menuisiers métalliques ou de fonds de démarrage pour les menuisiers en bois fait que ces activités ne sont pas exercées par les bénéficiaires dans leurs localités. Mais la couture, le tricotage, l'embouche, le paravétérinaire, l'aviculture et le maraîchage sont exercés et contribuent à renforcer le pouvoir économique de leurs bénéficiaires.

➤ De l'alphabétisation

Les cours d'alphabétisation étaient parmi les plus importantes opportunités offertes aux bénéficiaires du projet. Au cours des entretiens, c'était avec fierté que femmes et hommes prenaient le stylo pour écrire leurs noms et raconter leurs exploits depuis qu'ils ont appris à lire et à écrire. Les bénéficiaires tiennent des livres de comptes de leurs activités, enregistrent et lisent des numéros de téléphone (plus besoin d'appeler un enfant pour aider), les femmes élaborent des listes de présence et des versements hebdomadaires dans leurs AVEC ainsi que des procès-verbaux des rencontres.

« Avec les cours d’alphabétisation, je sais écrire mon nom, écrire les numéros de téléphone et je peux même dire en français “j’ai oublié”. Notre vie a changé avec RESILAC, car maintenant on est bien, on a des téléphones et l’on peut même voyager au Tchad » (M. M., femme bénéficiaire de Nguelea, 26/07/22).

Les fonctionnements des structures se sont retrouvés dans certains cas renforcés du point de vue de la planification (*« Dorénavant, nous réfléchissons et planifions avant de nous lancer dans une activité »*), groupes d’hommes membres d’une AVEC à Issari, 05/08/22), et du point de vue de la gestion (*« Finalement, chacun peut lire ce qui est écrit, les gestionnaires malveillants ne peuvent pas nous tromper »*), groupes de femmes membres d’une AVEC à Issari, 05/08/22).

➤ **De la pratique du maraîchage**

La plupart des femmes interrogées qui pratiquent cette activité l’ont commencée pour la première fois grâce à RESILAC. C’est le projet qui leur a appris à le faire : il leur a fait accéder à des terrains aménagés à cet effet et a mis à leur disposition du matériel et des intrants pour se lancer. Le site d’Adebour compte 48 bénéficiaires, dont 21 femmes.

« Les récoltes des champs ne dépassant pas 3 à 4 mois, tout ce que nous gagnions dans le cadre des activités de RESILAC était utilisé pour acheter des vivres. Mais avec le site maraîcher, (1) nous n’avons plus besoin d’aller jusqu’à Diffa pour acheter nos légumes, (2) nous fournissons des légumes au marché local et dans les villages environnants, (3) nous avons de la nourriture complémentaire durant la période de soudure » (femmes bénéficiaires exploitantes du site maraîcher Issari, 05/08/22).

Au-delà des apports financiers et nutritionnels, les sites maraîchers aménagés ont permis aux femmes d’accéder à du foncier et d’avoir des lopins de terre pour exercer une activité génératrice de revenus. Dans certaines localités, même les hommes ne pratiquaient pas le maraîchage avant l’appui de RESILAC : les potentialités étaient là, mais les moyens manquaient pour les exploiter.

Sur les sites maraîchers, ce sont aussi dans certains cas les règles des hommes qui s’appliquent. Lorsqu’il faut par exemple attendre son tour pour arroser, c’est aux femmes d’attendre : *« Nous sommes parfois obligées d’attendre 3 à 5 jours notre tour pour arroser, il faut que les hommes finissent d’arroser pour passer le tour aux femmes »* (groupe de femmes exploitantes du site maraîcher d’Adebour, 05/08/22). Cette situation a des effets sur la productivité, le rendement des exploitations des familles et les gains qu’elles peuvent engranger.

2.1.2. UN CHANGEMENT DE(S) REGARD(S)

➤ Des maris plus collaboratifs et des femmes moins indexées

Dans un contexte où sont intervenus et interviennent encore plusieurs acteurs humanitaires et du développement, il est impossible de lier les changements constatés à un seul acteur. Il est toutefois évident que le projet RESILAC aura fortement contribué au changement de(s) regard(s) sur la femme dans le bassin du lac Tchad à travers les différentes activités et politiques qu'il a mises en œuvre. Les propos des femmes, de leurs maris, des chefs communautaires et des agents du projet, mais aussi les observations sur le terrain confirment l'existence de « nouvelles perceptions » à l'égard des femmes dans les localités. Cette contribution du projet RESILAC dans le processus de « changement des mentalités » des communautés rurales a trouvé un terreau favorable relatif au degré élevé de la vulnérabilité des ménages cibles de l'intervention. En effet, en raison des conditions économiques de plus en plus difficiles auxquelles les ménages très pauvres sont confrontés, les chefs des ménages « pauvres » semblent moins contraignants et quelque peu « obligés » de permettre à leurs femmes de « sortir de la maison pour aller chercher ».

« a zamanin nan, namiji ya tché matché ta zamna gida zay iya komi, a koy wouya. Zay guiara géhé, Ké ma ki guiara géhé », (traduction : « De nos jours, qu'un homme dise à sa femme reste à la maison, je vais m'occuper de tout, c'est très difficile. Il va s'occuper d'une partie, toi aussi [la femme] tu t'occupes de l'autre »).

Cet extrait d'un entretien avec des femmes au Niger évoque deux idées : la complémentarité homme-femme aujourd'hui incontournable au sein du ménage ; mais aussi la quête d'autonomisation de la femme qui ne doit plus compter sur les seuls efforts du mari. Elles savent aussi « qu'elles ne peuvent pas tout attendre de leurs maris à l'heure de la précarité de l'emploi et de la rareté de ressources résultant de la crise qui perdure. ». Les femmes déplacées ou celles qui sont devenues cheffes de famille parce qu'elles sont veuves ou divorcées exercent parfois des activités autrefois supposées réservées aux hommes (par exemple, la vente du bois et du charbon au Niger et au Nigéria) pour subvenir aux besoins de leurs familles ; ou des activités considérées comme dégradantes (par exemple, la vente de l'eau ou femme de ménage). Au Niger, on retrouve même des femmes mariées qui travaillent comme femmes de ménage dans des familles de fonctionnaires de l'État alors que c'était très mal vu auparavant.

Les femmes sont conscientes de ce nouveau rôle et elles l'assument avec, en retour, des concessions de la part de leurs maris et même des communautés. Les rôles changent, les perceptions et les statuts bougent également. Il existe ainsi des femmes qui disent que leurs maris ne leur empêchent plus de sortir pour participer à des réunions, à des rencontres et même de voyager. En tout cas, de nombreux maris semblent avoir compris ces changements et n'hésitent pas à remettre en cause certaines normes sociales établies.

« Aujourd'hui, il est difficile de respecter les préceptes de l'Islam. Il est difficile d'interdire aux femmes de sortir parce que la vie devient de plus en plus dure » (R., un bénéficiaire, Mémé, 16/08/2022)

« Aujourd'hui, je ne peux pas respecter intégralement la coutume puisque je n'ai rien pour prendre en charge ma famille » (A.S., mari de bénéficiaire, Mindiff, 18/08/2022)

La collaboration entre mari et femme dans la prise en charge du foyer se prolonge parfois en collaboration dans le cadre des activités du projet RESILAC, car certains maris s'impliquent pour aider leurs femmes à réussir leur activité : *« Grâce aux leçons apprises pendant les formations, ma relation avec mon mari s'est nettement améliorée : il m'assiste beaucoup à présent. Si j'ai des difficultés à assimiler des notions qui relèvent de la formation, il me sert de tuteur. Par exemple : mes connaissances en techniques de production de fumier à base de bouse de vache et d'insecticide à base de feuilles de neem m'ont été renforcées par mon mari qui approche les hommes formés pour ensuite me guider à la maison comme je n'ai pas beaucoup d'occasions de sortir. Avec le temps, je commence à être de mieux en mieux autonome et à sortir du piège de la claustration. »* (H.I., femme bénéficiaire à Maiduguri, 26/07/22). Le mari ici ne laisse pas sa femme entrer en contact avec d'autres hommes bénéficiaires de la formation, mais lui sert d'intermédiaire pour l'aider à renforcer ses capacités.

Enfin, il y a des couples qui adoptent de nouveaux comportements pour optimiser les dépenses du foyer et les orienter dans des domaines prioritaires comme l'éducation des enfants.

« En réponse (à la crise), les couples sont contraints d'adopter des changements de comportement pour assurer la survie et l'éducation des enfants. Le planning familial est de plus en plus considéré comme une voie de contournement des difficultés économiques. Il faut gérer les naissances pour assurer la santé et l'instruction des enfants nés ou qui naîtront. Il y a des hommes instruits qui sont favorables à cette mesure. Parce qu'ils sont conscients que par ce temps qui court, le règlement des frais des études à eux seuls constituent une charge difficile à assurer. » (G. H., humanitaire, Maiduguri, 03/08/22)

➤ **Des femmes plus présentes et acceptées dans la sphère publique**

Les femmes sont de plus en plus acceptées dans les rencontres publiques et mixtes des OSC ; elles participent notamment aux décisions et prennent la parole : *« Elles siègent dans les comités de gestion et participent au même titre que les hommes dans les paquets d'activités et dans les réunions de prise de décision. Même s'il arrive qu'une femme démissionne d'une responsabilité pour diverses raisons, nous veillons à ce que son poste soit pourvu par une autre femme. Nous avons la conviction que les femmes engagées sont très influentes pour atteindre des résultats. Pour cela, nous n'hésitons pas à leur confier des tâches extraordinaires par notre position au sein de la communauté »* (A. K. leader communautaire, Maiduguri, 27/07/22).

« Je peux parler aux maris de mon cas et leur prouver que grâce à ma femme, j'ai reçu beaucoup de choses. La femme cherche tout ce qui va avantager la famille ; pour elle-même, mais aussi pour la famille ». (A.S., mari de bénéficiaire à Mindiff, 18/08/2022)

De façon générale, dans les villages de Mora visités, on assiste à une « ouverture » en faveur des femmes. Cette ouverture n'est pas sans lien avec la présence massive des femmes déplacées. En effet, dans le cadre de leur prise en charge par les humanitaires, les femmes déplacées sont constamment invitées à des réunions à l'issue desquelles ces dernières reçoivent des biens. Ces rencontres ont créé un déclic chez les maris qui n'hésitent plus à autoriser leurs femmes « autrefois cloîtrées » à prendre part à ces rassemblements pour « se faire enregistrer elles aussi ».

Au Niger, un acteur local s'est d'ailleurs inquiété de la possibilité donnée aux participants des assemblées villageoises de se porter directement candidats pour intégrer un comité villageois : *« On demande qui veut être intégré et l'on prend les premiers qui lèvent leurs mains. C'est ainsi qu'on se retrouve avec des gens, notamment des femmes qui après ne sont pas efficaces dans le travail. C'est nous qui connaissons les gens dans le village, si l'on nous laissait proposer, nous savons qui peut et qui ne peut pas faire l'affaire ».* (K. I., leader communautaire, Issari, 05/08/22) L'inquiétude ici concerne surtout les femmes qui n'hésitent pas à se proposer publiquement pour être membres d'un comité ou être bénéficiaires d'une action.

➤ **Des femmes qui « élèvent la voix »**

Les femmes affirment qu'avec les sensibilisations et les formations, elles sont plus conscientes des voies de recours pour se plaindre en cas de violations de leurs droits par leurs maris. Les organisations de défense des droits de l'homme sont toujours à leur écoute et elles sont sollicitées en cas de besoin.

« Il y a eu le cas d'une femme membre du groupement qui a été divorcée avec une grossesse avancée. Son mari ayant refusé de la soutenir en ration alimentaire dans cet état, le groupement des femmes a approché les défenseurs des droits humains et leur collègue a été mise dans ses droits » (groupe de femmes, Maiduguri, 26/07/22).

À Maiduguri, Il y a une bénéficiaire du projet RESILAC a tenté de lever la voix pour dénoncer des irrégularités dont les hommes sont responsables, mais faute d'avoir trouvé des oreilles attentives, elle menace de démissionner de son poste de trésorière de son groupement. Elle raconte :

Je suis bénéficiaire du projet RESILAC par le hasard des choses. À mes débuts dans le programme, je ne croyais pas atteindre des résultats aussi probants. Je suis issue de la communauté autochtone de Fariya et je suis dans le programme depuis 2 ans maintenant. Et je peux affirmer sans risque de me tromper que j'ai même dépassé mes attentes. Car, au tout début, j'assimilais RESILAC à tous les autres projets qui réunissent des personnes pour leur distribuer de l'argent qui

ne génèrent aucun profit de manière pérenne puisque les bénéficiaires sélectionnés vivent déjà dans une pauvreté sans égale. Aussitôt, un financement est obtenu, aussitôt il est gaspillé puisqu'ils ne sont pas préparés à le gérer. Mais c'est complètement différent avec RESILAC qui forme ses bénéficiaires une fois sélectionnés. Et les formations données ont trait à la fois au savoir-faire, au savoir-vivre et au savoir-être. Pour moi, RESILAC m'a ouvert de nouvelles fenêtres d'opportunités en me donnant la position de trésorière générale de notre groupement de Fariya. Grâce aux revenus que nous percevons à la fin du mois, nous nous sommes engagées dans un système de tontine. En plus, nous avons la possibilité de faire des prêts dans notre caisse que nous devons rembourser dans un délai décidé de commun accord. Et avec les connaissances acquises en élevage, je suis personnellement parvenue à développer un petit élevage chez moi qui m'apporte des revenus consistants que je gère à ma guise. D'ailleurs, je suis devenue une professionnelle de l'élevage puisque je donne des conseils à mon entourage pour un élevage de qualité. Petit à petit, grâce à l'appui financier de départ, j'ai renforcé mon autonomie financière jusqu'à acheter une maison. Et j'ai pu voyager par avion pour aller à Abuja participer à un atelier. Je gère à ma guise mes revenus qui me rendent autonome vis-à-vis de mon conjoint. Je contribue comme je peux au bien-être de ma famille et de mon entourage. Mais, je suis en train de démissionner de mon poste de trésorière en raison d'une malversation que j'ai constatée et que je n'approuve pas. Certains de nos formateurs membres du RESILAC sont informés de cette irrégularité, mais n'ont pas voulu réagir pour mettre un terme aux comportements de nos collègues hommes. Je suis prête à le dire devant quiconque. Depuis à peu près trois mois, il y a un manque d'informations dans la vente de ce que le groupement produit. Et les finances sont dans les mains du vétérinaire qui n'est d'ailleurs pas membre du groupement. Mais, je lance un appel auprès de certains leaders traditionnels de nos communautés pour qu'ils soient impartiaux lors du choix des bénéficiaires en se tenant aux critères qui sont mis au-devant lors des choix des personnes susceptibles de profiter des avantages comme celui-ci qui nous rassemble. Je le dis maintenant parce qu'il y a des femmes très nécessiteuses et vulnérables, mais qui ne sont pas impliquées dans ce programme pour diverses raisons. (Z. A., femme bénéficiaire à Maiduguri, 26/07/22)

L'appel qu'elle lance à l'égard de certains leaders traditionnels pour leur impartialité dans le choix des bénéficiaires est une forme voilée de dénonciation même si elle n'a pas voulu aller plus loin. Mais au Nigéria, les acteurs se sont surtout plaints de l'insuffisance de l'aide apportée par RESILAC par rapport aux besoins des populations ou de la plus forte proportion des bénéficiaires hommes par rapport aux femmes alors que ces dernières sont plus nombreuses. Cette femme a été formée pour être une bonne gestionnaire, mais lorsqu'elle tente de faire respecter les règles, elle se retrouve seule. Dans les quatre pays, c'est l'unique cas rencontré d'une femme qui a osé exprimer ouvertement son désaccord face aux hommes.

Ces changements de(s) regard(s) constatés sont certes une avancée non négligeable dans le processus de changements des mentalités à l'égard de la femme et de la femme par

rapport à elle-même, mais la domination masculine sur les femmes reste une réalité dans le bassin du lac Tchad.

2.2. L'agent villageois : un cas-école dans l'accompagnement des femmes

L'agent villageois est un membre de la communauté, désigné par celle-ci pour remplir de manière bénévole certaines responsabilités communautaires. Nous n'avons pas pu constituer leur histoire dans le cadre de cette étude, mais on retient qu'ils sont mis en place par les acteurs humanitaires et du développement à qui ils servent de relais locaux. Ils n'ont pas les mêmes appellations selon les acteurs qui les mettent en place.

L'ONG DEMI-E en a placé 14 dans 14 villages de la Commune de Chétimari (Diffa) : ils s'appellent agents villageois, ont été désignés par les communautés et leur rôle est de faire remonter à la Mairie, pour actions à prendre, les informations concernant les problèmes d'eau, de santé, de feu, de brousse, etc. Il arrive qu'ils appellent directement les services techniques concernés pour une action rapide, par exemple en appelant directement les sapeurs-pompiers lorsqu'un feu de brousse se déclare. Ils sont choisis sur la base de deux critères : celui de savoir lire et écrire et celui de la connaissance du terroir. Ils ne sont pas payés, mais bénéficient de formations et sont utilisés dans les ciblage des bénéficiaires des actions du projet. Des cachets sont mis à la disposition des chefs des villages concernés pour leur établir des ordres de mission lors de leurs déplacements.

RESILAC dispose également d'agents villageois dans le cadre de son action. Ils sont par exemple six dans la Commune de Chétimari et se sont constitués en Société Coopérative Simplifiée (SCOOPS) dont les missions sont :

- Sensibiliser les membres des COOPS et MMD en vie associative ;
- Cautionner des membres auprès des caisses populaires et banques de crédit ;
- Encourager l'esprit de l'intercoopération avec les autres coopératives ;
- Développer l'esprit d'entrepreneuriat au sein de la coopérative ;
- Informer, former et éduquer ses membres en vie associative et en gestion ;
- Constituer un cadre de réflexion, d'échange et de concertation entre ses membres ;
- Agir de manière concertée pour défendre les intérêts matériels et moraux des pasteurs ;
- Rechercher un partenariat avec toute organisation poursuivant les mêmes objectifs au plan national et international.

Le secrétaire général de cette coopérative est un homme d'une cinquantaine d'années, titulaire d'un BEPC, ancien releveur de niveaux d'eau au service de l'hydraulique. Il dit avoir été choisi par les femmes de son village pour les assister et les former. RESILAC lui a fait suivre des formations sur : la cohésion sociale, le genre, la résilience, la gestion, la vie associative et la gestion des conflits.

Cet agent a établi diverses fiches (Fiche d'identification de l'AVEC, fiche de procès-verbal de réunions, fiches de bilan semestriel et annuel) qu'il met à la disposition des AVEC pour 50 nairas l'unité. Il est régulièrement sollicité durant les réunions hebdomadaires par certaines AVEC pour des formations contre le versement de 50 nairas par membre. Le village compte 51 AVEC dont 13 constituées uniquement de femmes, et parmi ces 13 AVEC, les 7 qui sont les plus fonctionnelles et les mieux organisées sont celles qui le sollicitent le plus. Ces 7 ont des procès-verbaux de réunions hebdomadaires remplis et signés, des cahiers de versements remplis, des reçus de sortie de fonds de la caisse, etc.

« Je sensibilise, éduque et forme les femmes membres des AVEC qui me sollicitent, et cela a donné un changement rapide à Issari. Je dis toujours aux femmes, si ton mari t'empêche de venir aux rencontres, ne viens pas », dit-il. Il mène des démarches auprès des maris qui refusent que leurs femmes viennent aux rencontres pour leur expliquer les enjeux et il dit arriver à les convaincre chaque fois. D'ailleurs, ajoute-t-il : « Du fait de mes interventions, les maris les laissent voyager, mieux, ils me disent : si c'est avec toi, elles peuvent aller partout, mais si elles disparaissent, tu disparais avec elles. Et moi, lorsque nous allons aux formations, je contrôle leurs sorties et si une femme me désobéit, elle n'ira plus aux formations parce que les maris des autres risqueraient de se révolter aussi. »

Il a mis en place une petite unité de saisie et de reprographie qu'il appelle imprimerie, composée : d'un ordinateur portable qui lui permet de saisir les documents (dossiers de demande d'agrément, de demande de financement et les fiches diverses) et d'une imprimante alimentée par énergie solaire. Certes, il n'a pas réussi à ce que les femmes de son village participent pleinement et librement aux activités de leurs choix, mais il est parvenu à les aider à mieux s'organiser au sein des AVEC, à être plus présentes aux rencontres à des heures parfois tardives et à voyager hors du village dans le cadre des activités du projet.

Cet exemple d'accompagnement « intégré » des femmes par l'agent villageois peut faire bonne école.

2.3. Les effets pervers de l'aide : l'agrément, un moyen de captation des ressources

Les opportunités qu'offrent les associations villageoises d'épargne et de crédit et autres groupements dans un contexte de crise et de profusion de l'aide poussent des acteurs à développer des stratégies endogènes de captation des ressources. Leur création passe par un processus qui implique plusieurs acteurs :

- l'agent de l'agriculture qui représente la Direction de l'action coopérative et de la promotion des organisations rurales (DAC/POR),
- l'agent villageois ou d'autres cabinets qui montent le dossier,
- le maire qui signe.

Ce parcours qui paraît simple amène parfois les femmes à dépenser entre 25 000 F CFA et 35 000 F CFA pour l'obtenir alors qu'il coûte en principe entre 10 000 F CFA et 12 000 F CFA : 5000 f ou 7000 f pour le montage du dossier de demande d'agrément (y compris le plan d'action) et 5000 f pour la signature du maire. Dans le processus, c'est surtout le coût du montage du dossier de demande d'agrément qui n'est pas maîtrisé à cause de la multiplicité des acteurs. Il arrive que les dossiers arrivent avec des erreurs à la signature ou même que l'agrément soit signé avec une erreur et les membres sont parfois obligés de reprendre le processus lorsqu'elle est découverte.

Certains acteurs ont développé des stratégies pour accroître les possibilités d'accès à un financement. Au service de l'agriculture, nous avons ainsi retrouvé le cas d'un groupe de femmes d'un village qui a créé 5 AVEC (5 agréments différents) en même temps avec des noms différents et des changements de postes dans les 5 comités de gestion : celle qui est présidente dans l'une, devient trésorière dans l'autre, ainsi de suite.

Le groupement était la forme associative la plus répandue au niveau local au Niger : il regroupe des femmes, des hommes ou des femmes et des hommes qui décident de se regrouper pour défendre des objectifs communs. Depuis quelques mois, c'est la société coopérative simplifiée (SCOOPS) qui est à la mode et les groupements doivent muter vers cette nouvelle forme juridique. La création de ces associations entraînent des dépenses qui grèvent les ressources mobilisées par les membres. Un groupement de femmes de 30 membres dont chacune verse 50 nairas par semaine (c'est le montant moyen versé par les femmes par semaine, pour les hommes c'est 100 nairas) met à peu près 5 mois pour mobiliser 30 000 F CFA, et sans l'appui extérieur que leur apporte le Projet RESILAC, ces femmes auraient eu de la peine à faire ce qu'elles ont fait, surtout avec des dépenses administratives lourdes.

3. Femmes et développement socio-économique local

Hommes, femmes, jeunes chefs communautaires et humanitaires enquêtés ont tous souligné le rôle de pilier de la communauté que joue la femme, ainsi que des atouts immenses dont elle dispose pour être une actrice incontournable du développement socio-économique local. Leurs discours louent sa « capacité à gérer », sa « force dans la mobilisation », sa « fidélité », sa « détermination à se battre jusqu'au bout pour protéger enfants et époux », sa « patience », sa « volonté de préserver les rapports familiaux en restant proche des personnes âgées et des enfants », sa « solidarité », etc. Et « l'engagement de la femme face à un but noble reste permanent lorsqu'il est déclenché »

précise un humanitaire. Dans le même temps, les acteurs disent combien des barrières socioculturelles « limitent leur expression et leur valorisation », « affaiblissent leur implication effective dans la vie des communautés », les « relèguent au second plan » et « freinent leur affirmation véritable réduisant ainsi leur élan dans le processus de développement socio-économique local ». C'est pour transformer toutes ces possibilités en réalités qu'« *il est facile de constater que beaucoup d'ONG qui interviennent travaillent sur l'autonomisation des femmes. Et ce n'est pas un fait de hasard, car beaucoup de femmes font leurs preuves dès qu'elles accèdent à un certain niveau de prise de décision. La femme qui a la chance d'acquérir des compétences est un grand atout. Sa contribution au développement social est inestimable* » (M. M., humanitaire à Maiduguri, 03/08/22).

Sur le plan social, les femmes sont des soutiens à la fois de leurs foyers et de leur entourage, comme le prouve l'utilisation des ressources financières qu'elles mobilisent. Par exemple, parmi les principaux postes de dépense des fonds reçus par les femmes vulnérables dans le cadre des travaux HIMO, figure en premier la participation aux dépenses du ménage lorsqu'elles sont mariées (achat de vivres essentiellement). Une partie des fonds est utilisée pour couvrir la scolarité des enfants chez de nombreuses femmes, particulièrement chez les divorcées et les veuves. On note aussi des femmes mariées à qui revient la prise en charge de la scolarité des enfants parce que « le mari a quitté le domicile depuis longtemps et n'est pas revenu ». On retrouve également des femmes bénéficiaires qui, grâce aux sommes reçues, aident le mari à démarrer une petite activité (vente de carburant, renforcement du maraîchage, petit commerce, location de moto-taxi, extraction d'huile d'arachide à titre individuel, etc.). En revanche, il a été relevé que les hommes ont moins de pression que les femmes mariées. Alors que l'essentiel des fonds reçus par l'homme est dépensé dans les besoins du ménage (achat de vivres) et dans les siens propres, l'argent reçu par la femme mariée suit plusieurs directions de dépenses : elle se contente de ce que le mari veut bien lui donner, une partie est utilisée dans l'achat de vivres, une partie sert à assurer la scolarité des enfants, une autre à appuyer le mari dans une activité, encore une autre est affectée à l'achat des habits pour elle et les enfants, des meubles pour la maison, et enfin une dernière pour la participation aux cérémonies.

Aussi, lorsqu'elles savent lire et écrire, les femmes soutiennent encore plus leurs enfants qui vont à l'école.

« Nous suivons nos enfants à la maison, nous les surveillons pour qu'ils apprennent leurs leçons et traitent leurs devoirs de maison. Nous suivons aussi les enseignantes pour qu'elles ne viennent pas en retard ou s'absentent, nous essayons de leur apporter de petits soutiens (de la nourriture, de l'eau, le logement, la salubrité de leurs maisons, les insérer parmi les bénéficiaires de

l'aide des partenaires¹³) pour les encourager. » (groupe de femmes à Yambal, 02/08/22)

Faute d'avoir pu poursuivre leurs études, beaucoup de femmes disent lutter pour que leurs enfants y réussissent. Des mères qui s'étaient mariées en classe de CM2, 6^e ou 5^e, ont des filles célibataires, enseignantes, agents de projets, bachelières ou lycéennes.

Sur le plan économique, la femme occupe une place considérable qui fait d'elle une actrice incontournable dans le bassin du lac Tchad.

3.1. La place des femmes dans l'économie locale

Dans le bassin du lac Tchad, les femmes se retrouvent dans tous les domaines de l'économie locale : agriculture, élevage, petit commerce, transformation et offres de services divers. Malgré la crise, les femmes sont parvenues à inscrire leurs activités génératrices de revenus dans des perspectives plus élargies par rapport à l'économie locale.

Au Cameroun, au sein des AVEC, on retrouve des femmes qui louent des champs et y cultivent des légumineuses (niébé, arachide) ou des céréales (variété de sorgho de couleur rouge appelée localement « mil rouge ») qui alimentent parfois leurs petites unités de transformation. L'arachide produite constitue la matière première nécessaire à l'extraction de l'huile (d'arachide) consommée localement. On en trouve sur les marchés locaux, notamment de Mora, Mindiff et Tokombéré. Des femmes membres des AVEC s'adonnent à la vente de beignets de niébé (« *Kossaye* »), d'autres transforment le « mil rouge » en bière locale vendue dans les cabarets des villages. Les AVEC, qui investissent majoritairement dans la location de champs, aspirent un jour à en devenir propriétaires. Alors qu'une partie des récoltes sera utilisée par les membres des AVEC dans leurs AGR, nombre d'entre elles - individuellement ou de façon collective - projettent de « stocker » les céréales pour les revendre au bon prix sur le marché.

À Mora, l'expérience d'une AVEC mérite d'être relevée. Cet exemple illustre les possibilités que peut offrir une AVEC à ses membres. Il s'agit de l'AVEC FEDYCA de Mora. Elle est constituée de 30 femmes, toutes développant une petite AGR : vente de beignets, vente de charbon de bois, achat-vente de petits ruminants, vente de brochettes, gestion d'un « salon de coiffure », etc. Dans cette AVEC, les membres prises de façon individuelle constituent en elles-mêmes une clientèle à l'interne. Ainsi, selon la coiffeuse : « les membres de l'AVEC viennent se coiffer dans mon salon. Et je leur fais une réduction sur le tarif. Au lieu de 2000 F CFA, tarif appliqué localement par les salons de coiffure, moi je les coiffe à 1 500 ». Il en est de même pour la vendeuse de charbon auprès de qui les autres membres se tournent prioritairement en cas de besoin de ce combustible pour la cuisine. À l'occasion des

¹³ Il existe plusieurs formes de « redistribution » ou de « détournement » documentées par la recherche sur le « développement » dont l'une des formes est le partage de l'aide perçue par les bénéficiaires aux non-bénéficiaires.

cérémonies, les brochettes sont très sollicitées. Les membres de l'AVEC sollicitent en priorité la femme membre de l'AVEC vendeuse de brochettes. Enfin, lors des fêtes musulmanes ou à l'occasion des baptêmes qui exigent l'immolation d'un mouton, les membres de l'AVEC essaient de convaincre leurs maris de s'approvisionner auprès de leur collègue-vendeuse de petits ruminants. Au sein de cette AVEC s'est donc développé un circuit « interne » d'une clientèle constituée des autres membres, circuit auquel s'ajoute la clientèle « externe » non rattachée à l'AVEC. L'huile qu'elle extrait est également utilisée dans la cuisine, contribuant ainsi à éliminer dans le ménage le poste de dépenses y afférent.

Dans les localités du Niger, le petit commerce local est pratiquement contrôlé par les femmes. À Yambal par exemple, tout le petit commerce du village est dans les mains des femmes : vente des vivres, des condiments, des médicaments, des habits, de l'arachide, du souchet, etc. Elles sont les grossistes et les détaillants, et même lorsque les maris ont les possibilités, ils préfèrent les appuyer pour renforcer leur commerce. Parfois, les maris commandent même pour elles dans leurs propres frais (« Parfois, c'est mon mari qui me commande l'arachide depuis Tassaoua dans ses frais qu'il ne me demande pas de rembourser »). Les hommes sont plus dans l'élevage intensif, dans le commerce du bétail et dans l'agriculture. Certains fabriquaient et vendaient des briques, mais c'est une activité qui est plus individuelle depuis quelques années, chacun en confectionne pour ses propres besoins. *« Les femmes occupent une place importante dans le village parce qu'elles détiennent le commerce dans le village »*, dit une femme du village. *« Les femmes sont importantes dans le village parce qu'elles sont autonomes, nous avons des AGR qui nous permettent de nous prendre en charge. C'est nous d'ailleurs qui occupons toutes les AGR du village. Nous participons aux décisions dans le village en assemblée générale. Personnellement, on me considère parce que je suis courageuse et apte, »* dit une autre.

À Issari aussi, au-delà de l'agriculture et du petit élevage (embouche, élevage de petits ruminants), les femmes occupent une place importante dans l'économie locale. *« Sur le plan économique, les femmes occupent plus de 80 % dans le village, il n'y a pas de femme dans le village qui ne fait pas un petit commerce. Nous travaillons ensemble avec les femmes sur le site maraîcher, ici elles peuvent faire tout travail, tout ce qu'un homme peut faire la femme peut le faire aussi »* (hommes producteurs maraîchers, Issari, 05/08/22). À Adebour enfin, les hommes affirment que *« les femmes détiennent dans le village 60 % des activités génératrices de revenus »* et qu'elles sont très actives et aident les maris dans les charges du foyer.

Il est indéniable que, dans le bassin du lac Tchad, la place de la femme dans l'économie locale est très importante et que cela lui procure une certaine autonomie, une place et une voix dans les communautés, leur conférant de fait plus d'ambition.

3.2. De l'autonomie à... : les ambitions exprimées

Les actions combinées des acteurs humanitaires et du développement ont contribué à renforcer l'autonomie financière de beaucoup de bénéficiaires : hommes, femmes et

jeunes dans le bassin du lac Tchad. Les entretiens avec les bénéficiaires et les constats faits sur le terrain montrent qu'une certaine dynamique a bien été créée chez certains individus, dans certains ménages et dans certaines localités. Cette autonomie retrouvée ouvre de nouvelles perspectives pour les bénéficiaires. Nous avons par exemple retrouvé au Nigéria des jeunes filles déscolarisées à cause de la crise sécuritaire qui exercent des AGR (« henné pour les femmes, confection de bonnets pour hommes et tontine à petite échelle ») avec lesquelles elles parviennent à aider leurs parents et à reprendre le chemin de l'école. Leur ambition est de ressembler à l'infirmière et à la femme médecin du centre de santé « qui sont toujours bien habillées et belles à contempler quand elles portent leurs uniformes dans le service ». Les jeunes exerçant des activités professionnelles se mettent en réseau (diverses AVEC autour d'activités professionnelles) pour renforcer leurs activités individuelles. Au Niger, Nous avons vu des hommes qui partaient autrefois en exode en saison sèche et qui, à l'heure actuelle, cherchent à se stabiliser dans leurs localités après avoir lancé des activités génératrices de revenus. Nous avons enfin rencontré des femmes au Tchad et des déplacées au Cameroun dont l'ambition est d'être des propriétaires de terres agricoles.

Les femmes ont des ambitions individuelles comme acquérir d'autres machines, créer un centre de formation pour les filles et avoir plus d'employés » ou encore se former en broderie pour diversifier leur offre pour celles qui font la couture. D'autres veulent « devenir une grande dame, une hadjia¹⁴ », signe d'une certaine aisance financière et pouvoir voyager partout où elles le désirent. Mais elles ont aussi l'ambition d'aider leurs enfants à réussir à l'école en comblant tous leurs besoins (assurer la nourriture à la maison, les habiller, acheter les fournitures scolaires et les provisions pour ceux qui étudient ailleurs). Ainsi, « ils pourront se prendre en charge, aider leurs parents et tout le village », disent-elles. Par leur autonomie, elles contribuent au développement de leurs villages et se font considérer : « les femmes sont considérées dans le village parce qu'elles contribuent dans beaucoup de domaines, elles contribuent au développement du village parce qu'elles sont détentrices de presque tout le commerce », disent les femmes de Yambal.

Au Nigéria, dans le gouvernement local de Jere , des femmes nourrissent des ambitions politiques. Elles veulent se faire élire ou faire élire des femmes pour les représenter : « Pour preuve, nous nous sommes imposées lors des élections pour siéger au sein des comités villageois de manière démocratique. Nous nous affirmons dans cette position parce que nous sommes conscientes que les hommes ne pourront pas agir à notre place », disent-elles.

¹⁴ Une femme qui a effectué le pèlerinage à la Mecque.

4. Recommandations des acteurs

Nous présentons ici quelques recommandations formulées par des acteurs locaux (bénéficiaires, non-bénéficiaires, autorités coutumières, religieuses, étatiques), des agents chargés de la mise en œuvre du projet ainsi que d'autres partenaires.

Constats	Recommandations	Adressée à
Au Cameroun se pose le problème de l'accès au foncier des personnes déplacées. Elles ont accès à la terre par le prêt, le gage et la location, mais aucune possibilité d'être propriétaire.	Aider l'État à actualiser le Code d'accès au foncier	Projet RESILAC et autres partenaires
Il y a eu beaucoup de success stories chez les bénéficiaires de la couture et l'alphabétisation a offert de nouvelles possibilités aux bénéficiaires, notamment les femmes. Le forum des femmes et le retour des enfants déscolarisés, au Nigéria notamment, a suscité beaucoup d'intérêt.	Reconduire certains programmes implémentés tels que la couture, le forum des femmes, le retour des enfants déscolarisés à l'école et l'alphabétisation des adultes	Projet RESILAC
Les sensibilisations à l'endroit des femmes ont contribué à l'éveil des consciences, mais la sensibilisation des hommes, notamment des maris, s'avèrent nécessaires parce que ce sont eux qui sont parfois les obstacles directs à l'épanouissement des femmes.	Sensibiliser les femmes, mais aussi les hommes	RESILAC, autres partenaires et État
Les femmes ont encore des difficultés à s'exprimer par rapport à leurs besoins, à leurs droits, aux affaires de la communauté.	Organiser des forums à grande échelle pour libérer la voix des femmes qui hésitent à être actives	RESILAC, autres partenaires et État

CONCLUSION : l'équité des genres est possible

Les perceptions « émiqes » et collectives à l'égard des femmes dans le bassin du lac Tchad montrent bien une relation de domination des hommes sur les femmes, une domination qui se manifeste dans l'absence d'usage des instances de recours par les femmes, dans l'accès au foncier, dans la participation sociale et politique, ainsi que dans la scolarisation de la jeune fille. Les maris sont les principaux « obstacles » à l'émancipation des femmes ; mais ils en sont également les principaux leviers. Prôner « l'égalité » sera toujours contre-productif et risque de « braquer » davantage les hommes sur leur domination : il faut plutôt prôner un discours de « complémentarité » homme-femme au sein de la cellule familiale. À ce niveau, il va falloir lever les ignorances sur le genre en amenant les maris à bien comprendre le concept et en les aidant à sortir des stéréotypes et des idées reçues qui limitent leurs compréhensions. Cette stratégie peut prendre la forme « de campagnes de concertation avec les hommes » pour échanger sur les « espaces qu'ils sont prêts à concéder aux femmes ». Ainsi, des maris convaincus et acquis à la promotion de l'équité des genres pourront servir de relais vers les autres hommes. Des « maris-modèles » peuvent être identifiés et mis à contribution pour convaincre leurs pairs. Le caractère structurel de la vulnérabilité des ménages liée aux aléas climatiques et au déficit agricole constitue des leviers sur lesquels le RESILAC pourrait bâtir une stratégie de communication efficace.

La crise sécuritaire qui sévit dans le bassin du lac Tchad depuis son éclatement au nord Nigéria en 2009 a contribué à bousculer certaines normes et à redistribuer les cartes du genre dans la zone. Des acquis sont perceptibles et l'autonomisation des femmes, particulièrement sur le plan économique, s'opère à petite échelle. Certes, l'avancée est timide mais elle montre qu'un changement d'attitude est possible au niveau des maris. Les femmes mariées membres des AVEC sont unanimes pour reconnaître que leurs maris ont changé, que : « il me soutient », « c'est même lui qui me rappelle la réunion hebdomadaire de notre AVEC », « Il voit que pour certaines cérémonies, je ne lui demande plus de l'argent », etc. Dans les villages d'intervention du RESILAC, la structuration des AVEC induit des dynamiques notables aussi bien auprès des bénéficiaires directs qu'auprès des bénéficiaires indirects. Au niveau des bénéficiaires directs, on observe l'émergence d'un tissu économique certes embryonnaire, mais organisé autour des activités génératrices de revenus qu'ils initient. Ce tissu économique est aussi le lieu de circulation d'expériences et d'apprentissages mutuels entre membres des AVEC, ainsi que le lieu d'investissements et de liens sociaux qui renforcent la cohésion sociale.

Pour l'avenir, il conviendrait de sortir les AVEC de leur existence individualisée pour envisager une mise en relation fonctionnelle de ces structures communautaires. Cette mise en réseau peut être envisagée en fonction des types d'AGR ou d'autres critères susceptibles d'assurer une plus large circulation des expériences. Certaines AVEC ont réussi à épargner des sommes importantes dont une mise en commun contribuerait sûrement à

renforcer les pouvoirs économiques de ces structures. Un réseau des AVEC - à l'échelle d'une commune, d'un département ou même d'une région/province dans les localités d'intervention du projet - permettrait à ces associations de mieux se positionner sur les chaînes de valeur. Dans la perspective d'une mise en réseau des AVEC, il serait nécessaire de leur donner un ancrage institutionnel. À ce niveau, la commune devrait jouer un rôle important dans la recherche de l'ancrage qui permettra aux AVEC d'avoir une plus grande protection juridique et institutionnelle.

Les femmes détiennent du pouvoir sur le plan économique : un pouvoir en reconstruction grâce à l'appui des opérateurs humanitaires et du développement. Elles pratiquent l'agriculture vivrière et les cultures de rente, et grâce à la pratique du maraîchage, elles ont plus de possibilités en dehors de la saison des pluies. Mais la sécurisation foncière des femmes reste un véritable obstacle au renforcement de cette activité. Accompagner les femmes dans les démarches administratives pour l'obtention de titres fonciers peut être une initiative novatrice et concrète à même de renforcer leur pouvoir économique. Lorsque ce pouvoir économique est renforcé, la femme pourra prendre des initiatives dans le sens d'améliorer ses conditions de vie et celles des enfants. Dans le cadre du RESILAC, nous avons eu des exemples qui illustrent ces possibilités de changements au sein des familles. Avec un pouvoir économique renforcé, la femme dispose désormais de ressources pour investir dans le capital humain au sein de sa famille (contribution à la prise en charge de la santé et de la scolarité des enfants, par exemple) et au sein de sa communauté (participation aux décisions, *leadership*, etc.). Par cet investissement, elle pourrait jouer positivement sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et de la « discrimination » dont les femmes sont aujourd'hui l'objet.

Enfin, il faut initier et encourager les initiatives allant dans le sens de la promotion de l'éducation de la jeune fille. On a vu en effet combien les cours d'alphabétisation ont renforcé leurs bénéficiaires, notamment les femmes, et investir dans l'éducation pourrait « rapporter » encore plus. Il faut donc inciter les filles à poursuivre leurs études jusqu'au supérieur en limitant les risques de déscolarisation. Autour d'elles, des modèles pourraient être bâtis pour impulser un changement.

BIBLIOGRAPHIE

- AFD, Profil genre Cameroun, décembre 2016
- CBLT, Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectée par la crise Boko Haram, août 2018
- Hamani K., Laouan F. Z., Évaluation d'impact Genre de la réponse de CARE à la crise du bassin du lac Tchad au Cameroun, Niger et Tchad, août 2018
- INS/MSP, Enquête Démographique et de Santé 2018, Cameroun, février 2020
- INSEED, MSP, ICF, *Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples au Tchad (EDS-MICS) 2014-2015*, 2016
- Jacques L., *Le bassin du lac Tchad : plusieurs définitions possibles*, in Magrin G. (éd.), Lemoalle Jacques (éd.), Pourtier R. (éd.), Déby Itno I. (préf.), Fabius L. (préf.), Moatti Jean-Paul (postf.), Pourtier N. (cartogr.), Seignobos Christian (ill.) Atlas du lac Tchad, 2015, numéro spécial 183, p. 20-22.
- Le Masson V., Fanord E., Étude sur le Genre et la Résilience Rapport final pour le projet RESTE/Trust Fund au Tchad 2018 Colette Benoudji.
- OCHA, Aperçu humanitaire, février 2017.
- Omer-Houseaux, F., *Le genre, une notion féconde pour les sciences sociales*, in Idées économiques et sociales 2008/3 (N° 153), p. 4.
- Oxfam, Note d'information, mars 2018.
- Plan international, *les filles dans la crise : voix du bassin du lac Tchad*, août 2018.
- Raimond C. (dir.), *Impacts contrastés de la crise sécuritaire sur les situations foncières dans la région du lac Tchad*, Rapport d'étude, Projet RESILAC, 2020.
- Revillard A., De Verdalle, L., *Dynamiques du genre*, in Terrains et travaux, 2006/1 (N° 10), p.3.

ANNEXE

Grille des questions

GRILLE D'ENQUÊTE – ÉTUDE GENRE RESILAC				
THÉMATIQUES	QUESTIONS PRINCIPALES	QUESTIONS SPÉCIFIQUES	INFORMATEURS CLÉS	RÉSULTATS ATTENDUS EN VUE DE L'ANALYSE
Thématique 1 : État des lieux des conditions des femmes	Quel est l'état des lieux de l'évolution des conditions socio-économiques et politiques des femmes et leur rôle dans l'économie locale depuis la crise ?	<ul style="list-style-type: none"> – Âge ? – Situation matrimoniale ? – Nombre d'enfants ? – Depuis quand vivez-vous dans cette localité ? – Où viviez-vous auparavant ? – Qu'est-ce qui vous a amenée ici ? – Quelle est votre profession ? – Où et comment l'exercez-vous ? – De quels appuis bénéficiez-vous dans cette activité (en famille, dans la communauté et de l'extérieur) ? – À quelles contraintes faites-vous face ? – Quels usages faites-vous des ressources et biens que vous gagnez ? Faire une comptabilité de ce qui rentre en moyenne et comment c'est utilisé quotidiennement ? – Êtes-vous en réseau ou en partenariat avec quelqu'un ou d'autres dans le cadre de cette activité ou d'autres activités que vous menez ensemble ? 	<p>Autorités communales, traditionnelles et religieuses</p> <p>Femmes bénéficiaires et non bénéficiaires du Projet ;</p> <p>Leaders locaux</p> <p>Groupements féminins et mixtes</p> <p>Membres de l'équipe du projet RESILAC ;</p> <p>Membres des comités villageois</p> <p>Organisations de la société civile (OSC) ;</p> <p>Partenaires humanitaires intervenant dans le domaine du genre ;</p> <p>Services techniques de l'État</p> <p>Les hommes (quelques maris)</p>	

		<ul style="list-style-type: none"> – Quel(s) impacts la crise a-t-elle eus sur vous et sur vos activités ? (ce que vous avez manqué et ce que vous avez eu) – Votre vie a-t-elle changé ces dernières années ? Notamment depuis le début de la crise ? Si oui, en quoi exactement et comment ? – Vos tâches ménagères ont-elles diminué ou augmenté ? – Êtes-vous satisfaite de cette répartition des tâches ? – Avez-vous bénéficié d'une aide de la part de RESILAC ou d'un autre partenaire ? Si oui, de quoi s'agit-il ? À quoi cela vous a-t-il servi ? Vous sentez-vous différente depuis ? – Quelle est votre contribution dans la vie de ce village ? – Qu'est-ce qui a changé pour les femmes/filles/garçons/hommes dans votre localité (région, commune ou village) depuis la crise ? Quels sont les facteurs de ce changement ? – Quelle place la femme occupe-t-elle dans l'économie de votre localité (Région, commune, village) ? – Les femmes participent-elles dans la vie de votre village ? Si oui, comment ? Sinon pourquoi ? – Quelle(s) femmes vous inspirent dans ce village ou ailleurs ? Pourquoi ? – Est-ce qu'il y a des femmes pour lesquelles vous êtes un modèle dans ce village ? – Quels sont vos projets pour les années à venir ? 		
--	--	--	--	--

<p>Thématique 2 : Perceptions collectives et perceptions des femmes</p>	<p>Perceptions collectives des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> – J’imagine que vous devrez faire partie des personnes importantes dans ce village. Si oui, pourquoi? Sinon pourquoi? Qui verrez-vous comme une personne importante? Qui est considéré comme une personne importante dans ce village et pourquoi? – Les femmes sont-elles considérées comme des personnes importantes? Se considèrent-elles comme des personnes importantes? Si oui, comment? – Êtes-vous membre d’un comité villageois? Si oui, comment avez-vous été choisie? Sinon pourquoi? – Êtes-vous consultée ou participez-vous aux décisions dans ce village? Si oui, dans quels types de décisions êtes-vous consultée ou participez-vous? Quelle était la dernière rencontre de prise de décision à laquelle vous avez participé et de quoi avez-vous discuté? – Y a-t-il des femmes dans votre comité? Si oui, combien? Comment ont-elles été choisies? Sinon pourquoi? – Est-ce que les femmes participent à vos activités (réunion par exemple)? Si oui sont-elles fréquentes? Sinon pourquoi? – Qu’est-ce qu’une femme fait ou peut faire dans ce village qu’elle ne faisait pas ou ne pouvait pas faire avant la crise? – Possédez-vous des terres? Si oui, comment les avez-vous acquises? – Est-ce qu’il vous arrive de voyager? Si oui, dans quelles circonstances? 	<p>Autorités communales, traditionnelles et religieuses</p> <p>Femmes bénéficiaires et non bénéficiaires du Projet ;</p> <p>Leaders locaux</p> <p>Groupements féminins et mixtes</p> <p>Membres de l’équipe du projet RESILAC ;</p> <p>Membres des comités villageois</p> <p>Organisations de la société civile (OSC) ;</p> <p>Partenaires humanitaires intervenant dans le domaine du genre ;</p> <p>Services techniques de l’État</p> <p>Les hommes (quelques maris)</p>	
--	---	---	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> – Est-ce que vous faites la politique? Si oui, comment êtes-vous entrée? Sinon pourquoi? – Quelles possibilités avez-vous en faisant la politique? – Y a-t-il des choses que vous voulez faire ou que vous auriez pu faire, mais que vous ne faites pas parce que vous êtes femme? Si oui, pourquoi? – Vous êtes membre d'une AVEC? Si oui, qu'est-ce qu'elle vous apporte dans votre vie? Est-ce qu'être membre d'une AVEC est un privilège pour une femme dans ce village? Si oui, pourquoi? – Quelles sont les catégories sociales qu'on peut considérer comme basses dans ce village (handicapés, sans terre, etc.)? – Est-ce que, être mariée est un atout pour la femme dans ce village? – Vous est-il arrivé de vous plaindre de quelque chose dans ce village? Si oui dans quel cadre? Sinon pourquoi? – Quels moyens et circuits de recours existe-t-il pour les femmes dans ce village? Est-ce qu'elles les utilisent? Si oui, comment? Sinon pourquoi? – Est-ce que les appuis des partenaires sont source de problèmes dans les foyers? Si oui, comment? – Est-ce que les appuis des partenaires ont contribué à un changement de rôles entre les hommes et les femmes? Si oui dans quels domaines? 		
--	--	--	--	--

<p>Thématique 3 : Autonomie des femmes et développement socio-économique local ?</p>	<p>Quel lien y a-t-il entre l'autonomisation économique des femmes et le développement socio-économique local ?</p>	<p>– Quel facteur est le plus déterminant dans l'autonomisation des femmes (renforcement de compétences, connaissances techniques, leadership des femmes) ?</p> <p>– L'autonomie des femmes favorise-t-elle le développement socio-économique local ? Si oui, comment ?</p> <p>– En tant que femme leader, pensez-vous être un acteur important dans le développement socio-économique de votre localité ? Si oui, comment ?</p> <p>– Quels usages faites-vous (ou font les femmes) de leur autonomie (influencer les autres, renverser les rôles, etc.) ?</p>	<p>Autorités communales, traditionnelles et religieuses</p> <p>Femmes bénéficiaires et non bénéficiaires du Projet ;</p> <p>Leaders locaux</p> <p>Groupements féminins et mixtes</p> <p>Membres de l'équipe du projet RESILAC ;</p> <p>Membres des comités villageois</p> <p>Organisations de la société civile (OSC) ;</p> <p>Partenaires humanitaires intervenant dans le domaine du genre ;</p> <p>Services techniques de l'État</p> <p>Les hommes (quelques époux)</p>	
---	--	--	--	--



Pour plus d'informations sur le projet RESILAC,
Veuillez contacter H  l  ne RONCERAY,
Coordinatrice r  gionale
coordoreg@resilac-actioncontrelafaim.org

Pour plus d'informations sur les enqu  tes,   valuations et
  tudes r  alis  es dans le cadre de RESILAC,
Veuillez contacter Paloma CASASECA,
R  f  rente connaissances et apprentissage
Refpilier4@resilac.org

Pour plus d'informations sur le projet, visitez le site internet
du projet : www.resilac.net

Membres du consortium r  gional :



*Co-financ   par l'Union Europ  enne et l'Agence
Fran  aise de D  veloppement*



IMPORTANT ! Les opinions exprim  es dans ce rapport
sont celles de leurs auteurs et ne refl  tent pas celles
de l'Union europ  enne, de l'AFD, d'ACF, de Care, du
Groupe URD, ni celles des membres du projet RESILAC.
RESILAC et ses partenaires ne peuvent   tre tenus
responsables de l'utilisation faite du contenu de ce
rapport.